TOUT LE POUVOIR AUX TRAVAILLEURS
Mensuel de l'UNION DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES LIBERTAIRES .N°31 15 Avril-15 Mai 80 3 f.

un 1° MAI pour l'UNITE

un 1° MAI pour la Grève Générale !

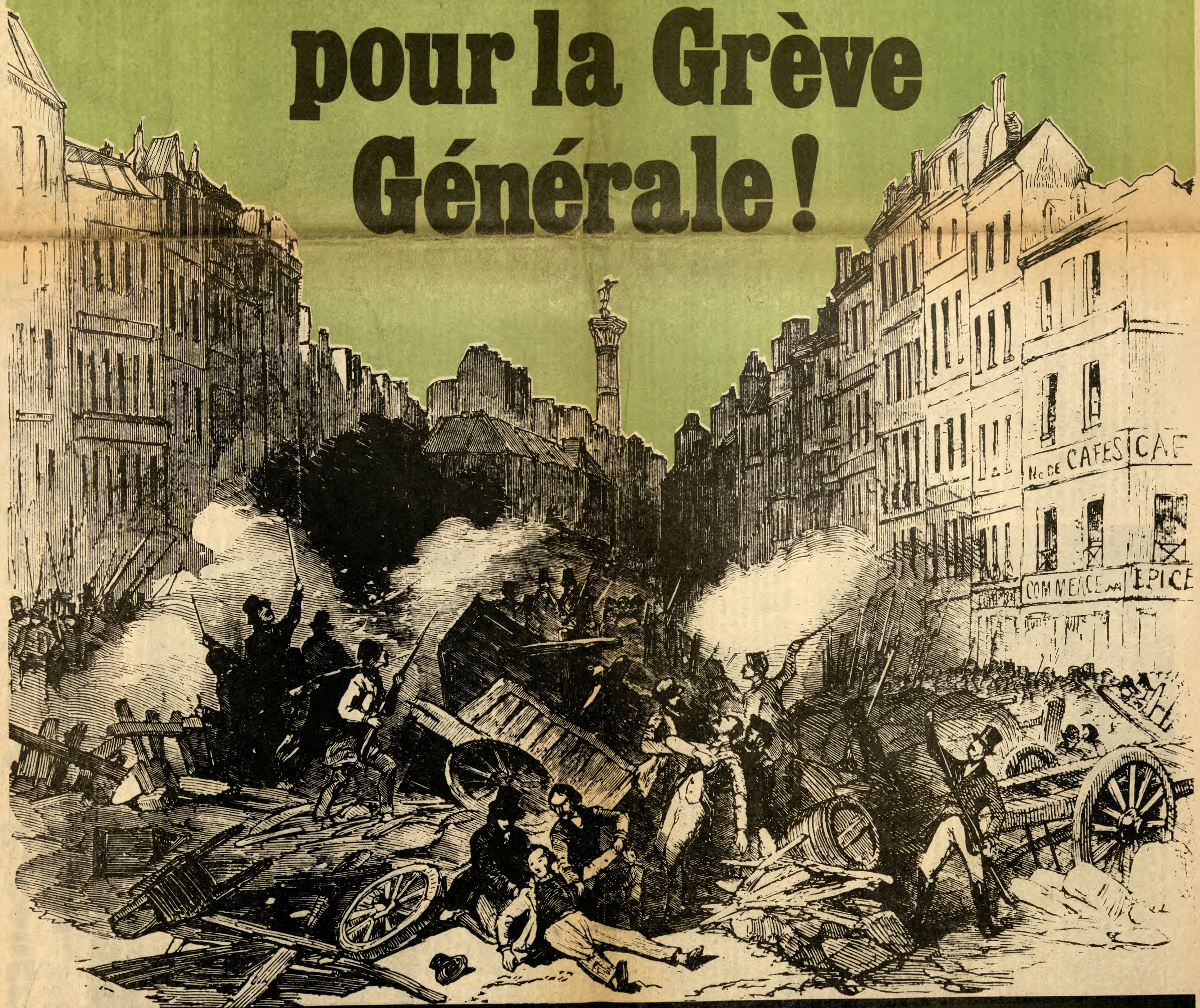

UTCL "Editions_L_" B.P. 333_ 75525_Paris cédex 11_

Commission paritaire : 57925. Directeur de publication : SENEZ. Distribué par les NMPP. Dépôt légal : N° 42 988. Editeur «L». Impression I.P.C.C. Paris Tél : 636-73-23

PRINCIPES DE BASE DE L'UTCL

1. Lutte de classe — anticapitalisme et anti-étatisme — s'appuyant sur le matérialisme dialectique historique.

2. L'UTCL s'inscrit pleinement dans le courant communiste-libertaire, courant à part entière du mouvement libertaire ouvrier (anti-autoritaires, anarcho-syndicalistes, syndicalistes révolutionnaires, anarchistes communistes, communistes libertaires).

3. Lutte pour l'Autonomie, l'Unité et la Démocratie directe ouvrière.

4. La participation aux luttes de masse revendicatives des travailleurs. Et aujourd'hui, la participation active à la CGT et à la CFDT.

5. La propagande active autour de nos idées, dans et hors les entreprises.

6. Le caractère global de la lutte anticapitaliste sur tous les fronts, dans tous les moments de notre vie. Contre le racisme, le sexisme, la hiérarchie, l'aliénation, l'autoritarisme...

7. Le lieu principal de la lutte de classe : l'entreprise.

8. La nécessité d'une organisation ouvrière Communiste Libertaire puissante reposant sur cinq principes :
— Un rapport non dirigiste avec les travailleurs;
— Des structures démocratiques basées sur la démocratie ouvrière et le fédéralisme;
— Un programme Communiste Libertaire;
— La direction de l'organisation par les militants travailleurs;
— L'implantation prioritaire dans les entreprises, mais aussi sur tous les autres fronts.

9. Une stratégie de rupture révolutionnaire.

10. L'internationalisme prolétarien.

11. L'instauration d'une société socialiste libertaire (et donc de la révolution permanente) comme but :
— direction du processus révolutionnaire par les travailleurs depuis la base grâce aux structures appropriées mises en place par les travailleurs et non par les partis et les directions syndicales ;
— l'auto-organisation du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes sur les bases de la démocratie directe et du fédéralisme anti-étatique ;
— l'organisation de l'auto-défense de la révolution sur les lieux de travail et d'habitation par l'armement des travailleurs et la préparation armée, permanente, de cette auto-défense par le peuple en armes.
Et donc :
— la destruction de l'état, de l'armée, des institutions et du droit bourgeois ;
— l'abolition de la propriété privée des moyens de production, la socialisation de la terre et des usines qui seront autogérées par les paysans et les ouvriers et la confiscation sans indemnités des grandes propriétés ;
— l'abolition du salariat ;
— ET le Communisme Libertaire comme but.

BROCHURES A COMMANDER AUX ÉDITIONS « L »

- Les Conseils d'Usines italiens (1920-1921) . . . . . 2 F 50
- OCA-UTCL : Fusion pour un pôle communiste-libertaire. . . . . 3 F 50
- UTCL : texte du congrès constitutif (mars 78) :
  1. 68-78 une période clé pour la lutte de classe . . . . . 3 F
  2. Que proposer dans les luttes . . 2 F
  3. Une organisation ouvrière pour le communisme libertaire . . . . 3 F
- Les dossiers UTCL :
  1. La révolution allemande (1918-1919). . . . . 1 F
  2. 38ème Congrès CFDT . . . . . 1 F
  3. Armée : les charmes discrets de la grande muette . . . . . 1 F
  4. 2ème Congrès : fusion OCA-UTCL. . . . . 1 F
  5. La réduction du temps de travail . . . . . 1 F

Chèque à l'ordre des Éditions « L »

ABONNEMENTS

NOM . . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
ADRESSE. . . . . .

ABONNEMENT
6 numéros : 18 F
12 numéros : 30 F

ABONNEMENT DE SOUTIEN
6 numéros : 35 F
12 numéros : 60 F

ABONNEMENT DE DIFFUSION
(5 exemplaires par numéro)
6 numéros : 75 F
12 numéros : 140 F

Type d'abonnement . . . . . .
Nombre de numéros . . . . . .
Somme versée . . . . . .

Chèques à l'ordre des Éditions «L» (sans autre mention)

Spartacus

Spartacus, une solution pas comme les autres.

Spartacus publie depuis nombre d'années des ouvrages et écrits qui en général sont peu diffusés et répandus dans le public (écrits de théoriciens marxistes et libertaires du 19e, livres sur le mouvement populaire du passé, études sur la révolution russe et allemande d'oppositionnels de gauche et de libertaires (Skirdas, Rocker, Rosa Luxembourg). Aujourd'hui, Spartacus a des difficultés de trésorerie. Ainsi les éditions proposent des lots à moitié prix pour que Spartacus vive.
Pour tous contacts et commandes, s'adresser aux Editions Spartacus, 5 rue Ste Croix de la Bretonnerie, Paris 4e, ou téléphoner 272.37.50.
Envoi de catalogues sur demande.

Achetez et faites connaître les Editions Spartacus.

A L'AGECA

La réunion sur l'industrie du spectacle et des média a été repoussée et se tiendra le Mardi 6 Mai à 20 h 30 à l'Agéca, 177 rue de Charonne - Paris 11e.

Le Mardi 13 Mai à 20 h 30, le secteur métallurgie de l'UTCL tiendra une réunion à l'Agéca. Le thème : la situation internationale.

C'ÉTAIT A NANTES

Le Samedi 15 Mars s'est tenu une réunion publique à Nantes. Le thème central était la fusion OCA-UTCL. Autour de ce thème, un débat intéressant s'est ouvert et nous a permis d'aborder des sujets tels que l'intervention syndicale, les fronts de luttes, etc...

BIENTOT A ANGERS

Le Samedi 10 Mai une réunion publique se tiendra à Angers. Cette réunion aura pour sujet, les syndicats libres en URSS — Invité : Victor Feinberg.
Venez nombreux.

A quand la prochaine?

Alors que tout le monde avait les yeux tournés vers Plogoff, les côtes bretonnes, pour la sixième fois, étaient bithumées par le dégueulis noir d'un pétrolier.

En 78, lors de l'Amoco Cadix, nous écrivions dans le journal (N° 15) que la cause principale des marées noires c'était le profit, que des marées noires il y en aurait d'autres, et que ce genre d'accident est monnaie courante dans un système économique basé sur la recherche maximum du profit. Pour l'Amoco, le boucémissaire avait été le capitaine, pour le Tanio c'est la tempête. Ben voyons ! Les tempêtes dans la Manche c'est un phénomène nouveau. Les gens qui font naviguer des bateaux qui à la moindre tempête se cassent en deux, en tuant la moitié de leur équipage, et en dégueulassant des kilomètres de côtes sont des crapules criminelles. De qui se moque-t-on en voulant nous faire croire que ce n'est pas le profit qui motive ces gens-là en faisant naviguer des bateaux sous pavillon de complaisance ? Le Tanio n'était pas de la dernière pluie, construit en 58, il avait déjà passé dans pas mal de mains.

Si demain, au lieu d'un pétrolier, c'était un méthanier ou un transporteur de déchets radio-actifs ? Ce n'est pas avec des plans du même goût que le trop fameux PLAN POLMAR qu'on s'en sortirait.

Nous devons mettre toutes nos forces dans le combat anti-nucléaire, si face à une marée noire les gens se sentent un peu désarmés, pour les centrales nucléaires nous savons qui tire les ficelles et où ils veulent en construire. En Bretagne il y a Plogoff, si comme nous le pensions le décret d'utilité publique sera proclamé malgré le refus massif de la population, nous serons au pied du mur et il ne s'agira pas de discuter pendant des siècles de savoir si on renvoie sa carte d'électeur ou pas, si on fractionne sa facture EDF ou pas, si on fait une pétition ou pas. Nous devons empêcher la construction et ce par tous les moyens que les intéressés jugeront bon.

Il nous semble aussi de bon sens que pour éviter définitivement ce genre de catastrophe, pétrolière ou nucléaire, la seule véritable solution, c'est la rupture avec le système capitaliste, la construction d'une société socialiste libertaire décentralisée, égalitaire, qui développerait une autre politique de l'énergie, anti-nucléaire, par la diversification des sources en développant les énergies renouvelables.

LUTTER

Mai 80 : «LUTTER» réparaît.

Suite à la fusion OCA-UTCL, l'organisation unifiée entend se donner les moyens pour avancer de façon toujours plus précise et plus combative les propositions, les réflexions et analyses des Communistes Libertaires.

A ce titre, la revue «Lutter» constitue un élément important pour le courant communiste-libertaire, pour l'Alternative Révolutionnaire.

Un outil de réflexions, mais aussi un outil de lutte, un lieu de débat qui se donne pour tâche de participer à l'élaboration d'un programme et d'un projet révolutionnaire, lié à notre pratique anticapitaliste et anti-étatique pour le communisme libertaire.

LUTTER N° 6
- La nouvelle donnée économique et sociale en France
- Marx, Lénine, le Socialisme et le Travail
- L'opposition en Chine
- Anti-Étatisme
- Informatique
- L'Internationalisme Prolétarien

LUTTE DE CLASSE AU SÉNÉGAL

Comme dans tous les pays dits «sous-développés», la bourgeoisie sénégalaise, (qui ne doit son existence qu'à son rôle de relais des bourgeoisies capitalistes, principalement française, mais aussi allemande) est contrainte par la crise économique mondiale à renforcer ses attaques contre le peuple sénégalais, suivant en cela les «conseils» du fonds monétaire international.

Et depuis la fin de l'année 1979, il se déroule de puissantes manifestations et conflits au Sénégal. Manifestations de lycéens, grève à l'université de Dakar.

Le mouvement est né au lycée de Djignabo de Ziguinchor (Casamance province du Sud). La grève totale s'est décidée par les lycéens exigeant l'octroi de fournitures scolaires en nombre suffisant, le paiement des bourses, l'amélioration des conditions d'internat. Rapidement la grève devient générale dans les lycées. A Ziguinchor, une manifestation de soutien a lieu pour protester contre la mort d'un lycéen, tué par la police. D'autres lycéens sont blessés. Ce mouvement vient après les conflits ouvriers qui ont eu lieu dans la plupart des entreprises du Sénégal, débordant le plus souvent les syndicats créés ou acceptés par l'Etat (CNTS et UTLS*). Pendant ce temps, le TAI (PC Sénégalais) combat, dit-il, «pour un avenir pacifique de la Nation» et appelle à une union nationale. On ne peut pas mieux briser le mouvement revendicatif sénégalais. Le seul moyen pour que le prolétariat sénégalais puisse continuer sa lutte, c'est de poursuivre dans la voie qu'il a pris, c'est-à-dire l'auto-organisation, l'occupation des usines, dans la perspective d'une grève générale pour que le travailleur, au Sénégal comme en France, ait tout le pouvoir entre ses mains, lui et pas des chefs censés le représenter.

Autonomie ouvrière et paysanne, coordination entre les travailleurs des villes et des campagnes, solidarité contre l'impérialisme français, des travailleurs français et sénégalais.

*CNTS : Confédération Nationale des Travailleurs Sénégalais.
UTLS : Union des Travailleurs Libres du Sénégal.

ZIMBAWE : LA LUTTE CONTINUE

De violentes grèves éclatent actuellement au Zimbawe, dans les plus importantes usines du pays, appartenant à des capitalistes blancs (rhodésiens ou britanniques). Ceci est la conséquence de la victoire de Mugabe, l'ancien chef des maquis pro-marxistes, et ce, malgré ou plutôt à cause des tentatives de conciliation de Mugabe envers les colons blancs. Aujourd'hui, par la grève, les travailleurs du Zimbawe veulent faire comprendre qu'ils n'entendent pas attendre les fruits de la victoire, d'une victoire qu'ils ont chèrement acquise. Ils veulent dès maintenant se réapproprier ce qu'ils ont créé par leur travail, pour avoir non seulement le pouvoir de décider de leur avenir sans qu'un autre décide à leur place, mais aussi pour dire aux colons européens que ce n'est pas eux qui ont bâti le pays comme ils le prétendent, c'est les véritables habitants, par leur travail. Les fortunes se sont élaborées sur leur dos. Voilà ce que veulent dire les travailleurs des villes et des campagnes du Zimbawe et nous ne pouvons qu'approuver la continuation de leur combat.

Le peuple du Zimbawe, dans sa lutte contre les colons en vient d'ores et déjà à s'opposer à l'orientation du gouvernement de Mugabe.

EDITORIAL

trois classes ouvrières ?

Le 1er mai, il y aura peut-être «trois classes ouvrières». C'est ce qu'ont décidé les bureaucrates. Les travailleurs vont-ils faire, une nouvelle fois, les frais de stratégies syndicales subordonnées aux intérêts des partis réformistes ?

De la part de Force Ouvrière, pas de surprise. Tous les ans à Paris c'est le cavalier seul. La division dans la rue le 1er mai, ce n'est que le reflet d'une pratique quotidienne de division dans la lutte. Certes on voit parfois des sections FO dans l'action unitaire. Mais on voit aussi, un peu trop souvent, FO faire front avec le patronat contre les intérêts des travailleurs et contre les autres sections syndicales.

Pour les directions de la CFDT et de la CGT, c'est autre chose. Après plus de dix ans de manifestations unitaires, l'une comme l'autre décrètent la division.

En province, les régions CGT multiplient les entraves à l'organisation de manifestations unitaires, avec un bel ensemble qui trahit les directives centrales.

Pour la région parisienne, la direction de la CGT n'a pas hésité à ficeler une grossière provocation. Le communiqué qu'elle a présenté à la réunion du 2 avril comme à toute manifestation unitaire, n'avait en fait qu'un but : qu'il n'y ait pas de manifestation unitaire ! La direction de la CFDT s'est empressée de répondre à la provocation... Un peu trop vite...

L'attitude de la CGT ne doit pas nous surprendre. Depuis des mois le Parti Communiste se replie progressivement dans sa «citadelle». Pour mener à bien sa politique du Parti pour le Parti, il doit entraîner avec lui toutes les structures de masse qu'il contrôle, et bien sûr la principale : la Confédération Générale du Travail.

Il lui impose un tour plus sectaire et partidaire que jamais. Il l'entraîne dans une suite d'actions minoritaires dont le seul but est le renforcement de l'appareil. Pas au profit des travailleurs, mais au profit du Parti.

La direction Mairiste de la CFDT se situe quant à elle dans la mouvance rocardienne. Rocard, c'est d'un côté la crise économique qu'on accepte, et de l'autre, c'est la politique de l'après-division, la patiente réparation d'une nouvelle orientation, vers un gouvernement socialiste homogène. Maire s'installe, lui aussi, avec complaisance dans la division, syndicale cette fois-ci.

D'un côté donc, la bureaucratie cégétiste provoque la division. Et cela parce qu'elle applique la ligne du Parti Communiste.

De l'autre la bureaucratie cédétiste accepte la division sans mener bataille. Et cela, aussi, parce qu'elle est liée au Parti Socialiste.

Et cela est très grave.

une décision lourde de conséquences

Certains diront bien sûr que le 1er mai n'est qu'un symbole. Un spectacle sans lien réel avec les luttes des travailleurs. Voire.

C'est vrai que l'aspect traîne-savate existe. Mais le 1er mai, c'est aussi autre chose. C'est le seul jour où peuvent se retrouver côte à côte les travailleurs en lutte, le mouvement syndical, les femmes, les soldats, les immigrés, les exilés politiques, les écologistes, les homosexuels, tous les mouvements de masse.

Oui, le 1er mai est un symbole. Le symbole de l'UNITÉ de tous les travailleurs. Le symbole de la SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. Le symbole de l'UNIFICATION entre toutes les luttes qui s'affrontent au capitalisme et à l'état !

Les bureaucrates veulent maintenant en faire le symbole de la DIVISION !

Le 1er mai qu'ils nous préparent et que nous refusons, c'est le reflet exact de la division syndicale quotidienne, de la division des luttes qu'ils nous imposent depuis 78. Une division dont les effets sont dramatiques pour les travailleurs. Une division qui ne profite qu'à la bourgeoisie. Une division calquée sur la division des partis réformistes. Le 1er mai 1980 prépare les élections présidentielles de 1981 !

pour un 1er mai d'unité

Bureaucrates, de votre 1er MAI-TRAHISON, les travailleurs n'en veulent pas !

Partout, chaque jour plus fort, face à la politique d'austérité et de répression de l'état et des patrons, s'affirme le besoin de l'UNITÉ OUVRIERE ! Un besoin profondément ressenti par l'immense majorité de la classe ouvrière.

C'est pourquoi il faut tout faire, malgré tout, malgré et contre les bureaucrates, pour un PREMIER MAI MASSIF ET UNITAIRE.

Les militants de l'Union des Travailleurs Communistes Libertaires se battent pour que le 1er mai 1980 il n'y ait pas «trois classes ouvrières», mais UN cortège UNIQUE où toutes les luttes puissent s'exprimer.

A l'heure où nous écrivons rien n'est encore définitivement joué. Mais, nous lutterons jusqu'au dernier jour pour un cortège syndical unique, parce que c'est la seule réponse ce jour-là à la mesure des exigences des travailleurs.

Parce qu'un premier mai divisé serait lourd de conséquences pour l'avenir des luttes ouvrières.

Parce que se battre pour l'unité ouvrière, c'est-à-dire l'unité réelle de tous les travailleurs et non pas l'unité électoraliste des partis qui les trahissent une nouvelle fois par syndicats interposés. L'unité des travailleurs c'est INDISPENSABLE pour construire un rapport de force d'ensemble, vers la grève générale reconductible de tous les travailleurs, qui seule peut faire reculer le pouvoir.

Mais en tout état de cause, si ce combat que nous menons avec de nombreux militants ouvriers échoue, nous affirmons qu'il est nécessaire de refuser le choix qui nous est imposé entre le cortège sectaire de la bureaucratie CGT et la «fête» sectaire de la bureaucratie CFDT. Nous disons que, en tout état de cause, un cortège rassemblant le plus largement possible les structures syndicales et les mouvements de masse qui refusent la division, c'est une nécessité !

OUI, IL FAUT TOUT FAIRE :

– POUR UN PREMIER MAI DE LUTTE DE CLASSE

– POUR UN PREMIER MAI D'UNITÉ

– POUR UN PREMIER MAI... POUR LA GREVE GÉNÉRALE !

Le 10 Avril 1980

Pour contacter l'UTCL

PARIS
Éditions «L»
(sans autre mention)
B.P. 333
75525 PARIS CEDEX 11

●RÉGION OUEST
Sarthe, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher
Centre Archives-Infos-Documents
72310 LA CHAPELLE GAUGAIN

●ORLÉANS
« Lutter »
B.P. 1902
45008 ORLÉANS CEDEX

●LILLE
51 rue de Gand
59800 LILLE

●RÉGION EST
Editions «L»
B.P. 3884
54029 NANCY-CEDEX

●LYON
Permanence le 1er samedi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30 (POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE AU JOURNAL)

●RÉGION SUD-OUEST
« La Mèche »
B.P. 30 20
31027 TOULOUSE CEDEX

CHOMEURS EN LUTTE : VERS LA JONCTION DES LUTTES

VERS LES DEUX MILLIONS DE CHOMEURS LICENCIÉS

Il n'est pas inutile de rappeler quelques sinistres vérités : le nombre officiel de chômeurs approche actuellement les DEUX MILLIONS ! Plus de 1,5 million selon le gouvernement, plus de 1,9 million selon la C.G.T. et la C.F.D.T... Si l'on inclut tous les chômeurs que l'administration gomme de ses statistiques, comme les chômeurs intermittents de courte durée, les stagiaires «Barre», les femmes et les jeunes sans emploi qui n'osent même plus se présenter à l'A.N.P.E. parce qu'ils savent qu'ils n'y trouveront pas de travail ou parce que patrons, maris, pères et députés de tous poils les auront «convaincus» de laisser leur place aux... chômeurs, ce nombre serait largement dépassé !

Le gouvernement admet de plus par le très officiel I.N.S.E.E. qu'il y en aura 10 % (200.000) de plus (au moins) en 1980. Dans le Nord-Pas-de-Calais par exemple, un travailleur sur douze mais un ouvrier sur dix, une femme sur neuf, un immigré sur six sont au chômage ! A Roubaix Tourcoing, le textile jette 2000 à 3000 personnes à la rue chaque année ; l'Administration du Ministère de l'Équipement a évalué elle-même à plus de 30.000 les pertes d'emploi liées à la fermeture d'Usinor-Denain !

Ces chiffres seraient encore plus éloquents en rappelant la situation précaire des milliers d'intérimaires, vacataires et auxiliaires comptés dans les «employés». Mais aussi la situation quotidienne des chômeurs, qu'ils soient ou non couverts par les indemnisations dont les conditions ont été élaborées à la suite des «négociations» Patronat-Etat-Syndicats.

DE L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Triste trio en vérité qui a entériné la suppression de l'indemnisation à 90 % de l'ancien salaire pour les licenciés économiques ! qui a ouvert la porte à la suppression récente par le gouvernement Giscard-Barre de l'aide publique et des droits à la Sécurité Sociale pour les chômeurs de longue durée (plus d'un an ou deux ans selon les cas). Ça ne fait jamais que 250.000 chômeurs ou 500.000 personnes qui se retrouvent sans aucune ressource autre que les allocations familiales ou la surexploitation du travail au noir...

Il est vrai que l'ancien système était déjà trop bon au gré des nantis. Rendez-vous compte ! un chômeur licencié percevait d'abord 90 % de son ancien salaire pendant un an (soit moins de 2000 Francs par mois pour la moitié des chômeurs ainsi indemnisés), puis les indemnités ASSEDIC et l'aide publique pendant un an encore (soit 1200 Francs par mois environ), enfin l'aide publique seule (600 Francs par mois en 1979) pendant un à dix ans. DÉRISOIRE et INACCEPTABLE déjà en comparaison de la rémunération complète due à tout travailleur, que le capital lui ait ou non fournit un emploi.

Mais non ! C'était encore trop ! Aujourd'hui, les 90 % pendant un an sont devenus 75 % pendant un trimestre, 65 % le trimestre suivant, 55 % pendant le troisième, 45 % pendant le quatrième et... PLUS RIEN DU TOUT, ni indemnité, ni Sécurité Sociale pour les chômeurs qui n'ont pas retrouvé de travail avant l'arrêt de l'allocation «de fin de droit» qui s'élève à 600 Francs par mois pendant un an...

Dans le seul Nord-Pas-de-Calais, ils sont déjà plus de 3000 chômeurs (7000 personnes), totalement démunis, acculés à la misère totale et sans «espoir» de retravailler. Sans compter les 500 immigrés déjà expulsés ou menacés d'expulsion pour absence de ressources régulières (dès les 6 mois de chômage lorsque la députaille aura entériné le projet Stoléru). Heureusement que les Syndicats sont là pour nous défendre.

L'ACTION DES SYNDICATS POUR LES CHOMEURS

La principale préoccupation de F.O., de la C.G.C. et de la C.F.T.C. est d'éviter la faillite de l'UNEDIC, organisme central gérant l'indemnisation du chômage, et de la Sécurité Sociale. Alors, on supprime les indemnités aux chômeurs. Les conquêtes des travailleurs et le chômage, ça se gère comme une entreprise pour Bergeron et Ceyrac !

La C.F.D.T., quant à elle, ne veut plus «se battre sur les problèmes trop généraux». D'ailleurs, «les travailleurs ne se mobilisent plus sur les grands thèmes». Voire ! lors de la journée d'action C.G.T.-C.F.D.T. du 16 février dernier sur le thème de l'emploi, les travailleurs du Nord-Pas-de-Calais sont descendus en masse dans la rue ; beaucoup plus nombreux que ces dernières années, même au temps de la «grande époque» de l'union de la gauche. Ouvriers et chômeurs ont affronté violemment les flics à Roubaix et Valenciennes et les ont même débordés devant la préfecture de Lille. Comme quoi il y a autre chose que les élections pour mobiliser les travailleurs...

La C.G.T. est, de fait, la seule organisation syndicale présente nationalement auprès des chômeurs. Mais elle ne leur apporte pas beaucoup de perspectives de lutte et de salut ! Elle organise des actions soignant plus sa publicité qu'efficaces et mobilisatrices pour les chômeurs : marche des chômeurs sur Paris, marche des chômeurs du Nord-Pas-de-Calais sur Lille..., et elle évite la jonction des luttes des travailleurs, celles des hors-statuts et celles des chômeurs. Toutefois, il semble que les comités de chômeurs C.G.T. (les seuls existants quasiment) peuvent être un lieu intéressant d'initiatives sur ces terrains de lutte.

LA LUTTE DES COMITÉS DE CHOMEURS : DU SYNDICALISME A L'OFFENSIVE OUVRIERE...

Ainsi en est-il de quelques comités de la région Nord/Pas-de-Calais ; alors que les syndicats maintiennent l'émiettement des revendications et l'isolement des luttes contre le chômage, les licenciements et l'interim, ces comités, tel celui de Lille, cherchent à rétablir les lieux véritables de responsabilité et l'unification, ou au moins la coordination des luttes.

Le lieu véritable des responsabilités, c'est le patronat local et ses outils de contrôle des chômeurs : les actions du comité de chômeurs de Lille se porte d'abord auprès des instances locales du patronat (C.I.S.E. équivalent du C.N.P.F.) et de ses «associations de chômeurs» (tel ce comité dont le vice-président est... président du C.N.P.F. régional !!!), mais aussi dans le blocage des réunions du conseil d'administration des ASSEDIC locales, et dans celui de l'action sur les Agences Locales pour l'emploi. C'est là que la C.G.T. locale traîne les pieds, sous prétexte du caractère paritaire de certaines structures (ASSEDIC...) ou du mauvais service rendu aux chômeurs à la recherche d'un emploi (pour les blocages d'agences locales pour l'emploi).

La coordination des luttes, c'est surtout la jonction entre les luttes des travailleurs stables, hors statuts et des chômeurs, qui peut se faire en utilisant les canaux d'information des Unions locales des syndicats ; c'est montrer aux travailleurs en lutte les divers aspects de l'exploitation patronale par la détérioration des statuts ou la suppression de l'emploi ; c'est dépasser, comme à Lille, Roubaix ou Longwy le rôle de centre d'information juridique ou d'assistance sociale, des comités de chômeurs habituels.

L'U.T.C.L. au sein du comité de chômeurs C.G.T. de Lille avance 4 objectifs :

— briser l'isolement de la lutte des chômeurs, en contactant et sensibilisant vers des actions communes les travailleurs des boîtes en lutte et en utilisant les structures des unions locales syndicales, en associant les chômeurs aux actions d'entreprises pour la réduction du temps de travail ;

— essayer de dépasser par les actions collectives et les manifestations publiques, l'assistance juridique et sociale des comités de chômeurs, bien que cette fonction d'aide soit importante au regard des attaques violentes du patronat et de l'état sur l'indemnisation du chômage et l'expulsion des étrangers ;

— effectuer un travail important d'information et de liaison auprès des travailleurs de l'A.N.P.E., des ASSEDIC et de la Sécurité Sociale pour les informer de la situation quotidienne des chômeurs, eux aussi souvent dans l'incertitude et parfois en lutte... (réforme de l'A.N.P.E.) ;

— promouvoir, parmi les chômeurs, l'unité «Français-Immigrés» en démontrant les mécanismes de fausses concurrences entre ces travailleurs et en attirant l'attention des chômeurs français sur la situation précaire dramatique des immigrés (menaces de la loi Stoléru).

Plus que jamais, nous avons tout à craindre du Patronat et du Gouvernement. Plus que jamais nous n'avons rien à attendre des appareils syndicaux.

Chômeurs, hors statuts, travailleurs, c'est sur nos luttes seules et sur notre *unité dans l'action* que nous devons compter pour VAINCRE.

UTCL-Lille

COMMUNIQUE

Le 29 avril 1980, à 14 heures, les quatre militants antimilitaristes accusés d'injures et diffamations envers l'armée passeront devant la cour d'appel d'Amiens (Palais de Justice d'Amiens).

Ils avaient, rappelons-le, distribué le 11 novembre 1978 un tract antimilitariste afin de dévoiler le véritable rôle de l'armée qui tente de nous montrer un visage humain lors de ses défilés.

Dans ce tract, figuraient les phrases suivantes :

- l'armée, c'est le crime
- l'armée, c'est l'arbitraire, la répression
- l'armée, c'est le dernier rempart du pouvoir
- l'armée brise les grèves
- l'armée reste l'école du crime.

Une plainte ayant été déposée par le Ministre de la Défense, ils sont passés devant le Tribunal Correctionnel d'Amiens qui les a condamnés à deux mois de prison avec sursis, avec inscription au volet B2 du casier judiciaire !

Ainsi, une nouvelle fois, la «justice» s'est montrée complice de l'Etat pour baillonner ceux qui remettent en cause les piliers de la société actuelle. Aujourd'hui, coller une affiche, distribuer un tract ou parler dans une radio libre EST UN DÉLIT PASSIBLE DE LA CORRECTIONNELLE !

De plus, l'inscription au volet B2 du casier judiciaire équivaut à une véritable interdiction professionnelle : elle entraîne la radiation de la fonction publique (or deux d'entre eux sont instituteurs et les deux autres préparent une licence d'enseignement).

Après l'Allemagne, l'Italie, la France s'inscrit donc parfaitement dans l'espace judiciaire et répressif européen : droit d'asile abandonné, occupation quasi-militaire de la Corse et aujourd'hui de Plogoff, lourdes condamnations du 23 mars, etc...

Face à cette répression accrue, nous continuerons notre combat, en utilisant les moyens que nous jugerons adéquats, contre toutes les structures autoritaires qui maintiennent, à l'OUEST comme à l'EST, les individus dans une aliénation quotidienne.

Pour le moment, devant la Cour d'Appel, nous réaffirmons nos convictions antimilitaristes.

Il appartient à tous ceux qui veulent défendre la liberté d'expression et d'opinion, de réagir contre les multiples atteintes qu'elle subit, aujourd'hui, le soutien doit être encore plus large CAR L'INACTION ET LE SILENCE SONT LE MEILLEUR SOUTIEN DE LA RÉPRESSION !!

Adressez au Président de la Cour d'Appel d'Amiens des lettres et télégrammes de soutien avec :

BAVARD Jean-Michel
BLAISE Bertrand
TRIPLET Patrick
VERRIERE Isabelle

Renvoyez vos livrets militaires (que nous transmettrons au Tribunal) à :

B.P. 7 - 80330 LONGUEAU

NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS FAIRE !!

Campagne contre les interdictions proféssionnelles pour homosexualité phase de maturité prometteuse

Le week-end du 9/10 février se tenait, à Dijon, la 3e coordination nationale du Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle (COUARH) qui, par la plus grande participation en nombre des groupes homos et par la richesse des débats, montra que cette réunion a sanctionné en fait la confirmation de l'existence de ce mouvement contre la répression homosexuelle, réellement mûr maintenant.

Le COUARH est né de la volonté des participants de l'Université d'Été Homosexuelle* de Juillet 79, compte tenu de l'importance croissante des cas de répression (tout au moins dans ses répressions d'ordre politique), de la prise de conscience (enfin !) du Mouvement Homo et de sa volonté de se battre sur ces cas. Le but essentiel du COUARH avait été défini à l'UEH de «défendre tout homosexuel attaqué en tant que tel» ; même si d'autres points complémentaires d'intervention possible avaient été, à ce moment-là, soulignés : campagne contre l'homophilie, suppression des fichiers, abrogation de l'Art. 16 de la Fonction Publique et des Articles 330 et 331 du Code Pénal, suppression des notions de pudeur, moralité et bonnes mœurs, lutte contre la médicalisation et la psychiatrisation de l'homosexualité...

La campagne fut lancée en septembre dernier à Paris, lors de la réunion de constitution, qui trouva (enfin) réuni sur ce terrain défensif, une quinzaine de GLH et CHA*, des lesbiennes en timide participation numérique et des groupes homos confessionnels (catholiques et juifs). Elle s'appuie essentiellement sur une pétition (cf. texte ci-joint) ayant pour but de jouer lors des débats législatifs (proposition Caillavet au Sénat et celle du PS-MRG à l'Assemblée Nationale) ; elle a de plus et surtout l'avantage de pouvoir sensibiliser (les homos et les autres) aux interdictions professionnelles pour homosexualité (début d'une chasse aux sorcières, plus généralisée ?) et de constituer aussi un bon «tremplin» pour discuter plus généralement d'homosexualité avec différentes orgas. Cette campagne devait servir aussi à la lutte pour les réintégrations de Formiols, Croissant et Rossignol, de même que pour la défense de Léal-Clavel et d'autres (cf. encart récapitulatif).

D'ailleurs, parallèlement à la pétition, il fut décidé, comme matériel de soutien des cas et de sensibilisation de l'opinion, la confection d'une brochure sur ces cas et d'une affiche nationale sur les interdictions professionnelles pour homosexualité en général.

PREMIERS BILANS ET ANALYSES DE LA CAMPAGNE...

— Une deuxième réunion se tint à Rouen fin novembre pour faire le point de cette première phase de la campagne ; et si sa situation en était fort variable selon les villes, cette réunion révéla, en outre, un certain disfonctionnement net, déjà perçu antérieurement, qui fut alors dénoncé : retard de sortie du matériel prévu, décalage Paris/Province... Par ailleurs, il fut mis en place un collectif national d'avocats et de juristes intéressés par les problèmes de défense.

— Par contre à Dijon, début février, la réunion, fort positive, fut, annonçant un printemps précoce, un bourgeonnement de toutes sortes : par le nombre d'abord, puisque près d'une vingtaine de groupes y étaient représentés ; notons, en particulier, la proportion croissante de lesbiennes (un quart de la salle) et l'apparition de nouvelles villes (Le Havre, St-Etienne, Besançon...), malgré l'absence notamment répétée du GLH de Lyon, autrefois fort important (mais les lesbiennes de Lyon étaient là !).

— Et par la richesse des débats, puisque après un tour de table des groupes présents (situation de chaque ville par rapport à la campagne) et de l'évocation de l'état des cas «nationaux», beaucoup de sujets furent abordés, ouvrant d'ailleurs d'autres perspectives à la campagne.

— Ce fut d'abord notre proposition par rapport au vote des lois qui fut définie d'abord en commission «lois» avec projet de lettre aux députés (lettre ne se bornant qu'aux simples aspects les plus discriminatoires) et projet d'affiche allant dans le même sens ; ensuite, en AG, ces projets furent adoptés.

Par ailleurs, toujours dans le chapitre «campagne», il avait été envisagé, déjà à la fin 79, une marche nationale pour le printemps 80 ; ce projet fut alors repoussé, car jugé trop prématuré et dangereux pour la (encore) faible audience et la tout juste consolidation du mouvement gay français sur ce terrain. Par contre, fut décidé une réunion-débat nationale publique de forte ampleur à la Mutualité (pour le 31 mai), point culminant de la campagne autour de la pétition, avec le soutien demandé des organisations démocratiques, syndicales et politiques.

— Suite aux quelques contacts avec des syndicats CFDT (rencontre avec la confédé, dont Bono du SN et Billou de la CE ; soutien de la SETE-CFDT et de l'ANPE-CFDT...), une réflexion s'est engagée, avec commission adéquate, sur notre articulation avec les syndicats : l'ensemble des syndicats (dont les «syndicats» étudiants) seront encore mieux interrogés sur leur prise de position par rapport aux discriminations professionnelles que subissent les homos ; de plus, après la création d'une commission homo au sein du SGEN Dijon, il a été envisagé d'essayer de faire de même au sein de SGEN locaux et même au SGEN national (!).

— Enfin, compte tenu de cas (à Lyon et à Paris) où des enfants vont être retirés à leurs mères, du fait qu'elles sont lesbiennes, le COUARH a décidé d'engager une nouvelle campagne sur le droit aux parents homosexuels de conserver leur droit de garde ou de visite (de même qu'obtenir le droit d'adoption) avec des projets de brochure, de sondage d'opinion, de pétition et d'affiche.

— Divers points ont été envisagés par ailleurs : actions sur la psychiatrisation de l'homosexualité ; adhésion du COUARH à l'IGLA (International Gay and Lesbien Association) ; contact avec le CLUDAR (comité de luttes et de débats antirépression)... Même si d'autres sujets de l'ordre du jour ont été esquissés (manque de temps ?) : stage d'été COUARH, ou plus large (comme l'an dernier à l'UEH) ; débat éternellement contourné sur la pédophilie (*sera-t-il enfin réellement mis à la discussion à la prochaine coordination à Tours le 19-20 avril ?*)...

Réunion de Dijon constituant donc une réussite, puisque aussi ce réel concensus national commence enfin à sortir le mouvement de sa marginalité, le COUARH national se structurant progressivement au rythme de l'ensemble des groupes et les différents décalages s'estompant, de même que disparaissent les problèmes de fonctionnement et de démocratie vus précédement (et c'est un bon point pour la maturité du mouvement, compte tenu des échecs cuisants des années 77-78 !). Il faut souligner le caractère de longue haleine de cette campagne, dont il faut tenir compte, compte tenu de la (tout de même) faiblesse des groupes (mais c'est aussi la «période»), et l'enjeu de la campagne : défense des cas d'interdictions professionnelles pour homosexualité, et à travers cela, campagne contre l'homophobie en général, mais aussi sensibilisation (et c'en est le meilleur moyen !) de l'opinion au «problème» des homosexualités.

UTCL-Brest

**GLH : Groupe de Libération Homosexuelle (province)*
**CHA : Comité Homosexuel d'Arrondissement (Paris)*

LA LONGUE LITANIE DES GAIS LICENCIÉS...

** Dr BUISSON, neuropsychiatre pour enfants à La Réunion, suspendu par l'Ordre des Médecins pour «tendances profondes incompatibles avec l'éthique médicale», avant d'avoir été condamné en appel à 2 ans de sursis (et 5 ans de probatoire), puis de nouveau arrêté pour les mêmes motifs («actes impudiques avec mineurs de son sexe consentants»), et enfin laissé en liberté provisoire (après un séjour en H.P.). Soutien des enfants et des parents réunionais.*

** Jean ROSSIGNOL, surveillant dans un lycée à Marseille, puis dans un CES à Istres, licencié pour son militantisme syndical et homosexuel, et radié à vie de l'éducation nationale. Soutien de la CFDT, du SGEN...*

** Robert FOURNIOLS, éducateur à l'éducation surveillée d'Ivry, licencié de son poste, après avoir passé 10 mois en prison, radié de ses droits civiques pour 2 ans et interdit de séjour et résidence pour les villes de plus de 20.000 habitants pour 2 ans. Soutien du SNPES-FEN, du SNTES-CFDT, DU SNEPAP...*

** Et d'autres, révélant ainsi le caractère homophobe du tissu social : Jean-Claude L.,. Jean-Marie DHUME, Denis DEREZ, Eric MARCHADIER, Pierre VIGNEUX... ou se passant plus discrètement dans les entreprises (SNCF, Bull, Transport Routier...), ou encore d'autres cas de pression de la part des employeurs pour acculer à la démission. Et l'on citera des plus anciens : G. VILLEROT, P. HERREMANS...*

** Marc CROISSANT, conseiller culturel à la mairie communiste d'Ivry (lui-même était membre du PCF et de la CGT depuis 15 ans !), suspendu de son poste par la municipalité (et exclu du PC), pour délit d'opinion : il avait envoyé une lettre à l'Humanité dénonçant l'amalgame fait au sujet de l'affaire Dugué à St-Ouen (inculpé de détournement de mineurs), se prononçant pour la liberté sexuelle pour les mineurs et prenant la défense de Dugué ; il lutte, et avec lui le «Comité de Lutte Marc Croissant», pour sa réintégration. Soutien du PS-Ivry, CFDT-Communaux, UL-CFDT-Ivry et de la presse nationale (Le Monde et Le Matin).*

** Jacky LEAL-CLAVEL, suspendu de son poste de directeur de colonies de vacances, à la suite d'une plainte, d'ailleurs inconsistante, d'un mineur, puis mis en liberté surveillée avec diverses conditions (avec en plus sur le dos les divers procès financiers avec ses employeurs d'alors). Soutien de la presse locale lyonnaise.*

PÉTITION A L'INITIATIVE DU COMITÉ D'URGENCE ANTIRÉPRESSION HOMOSEXUELLE

A l'heure où les déclarations en faveur des droits de l'homme, contre le racisme, pour les libertés se multiplient ; à l'heure où personne ne peut plus admettre que des individus soient chassés de leur emploi à cause de leur race, leur religion, leur sexe (loi du 11 juillet 1975) ; les homosexuels et les lesbiennes subissent toujours, en France, une véritable persécution dans le travail. Chaque année des milliers d'entre eux sont licenciés, font l'objet de chantage de la part de leurs employeurs à cause de leur orientation sexuelle (en particulier dans la Fonction publique en vertu de l'article 12, al. 2, titre II du code, relatif à la bonne moralité).

Les signataires exigent la fin de toute discrimination à l'égard des homosexuels et des lesbiennes et demandent l'extension et l'application de la loi du 11 juillet 1975 à l'orientation sexuelle.

(Exemplaire à demander et à renvoyer aux «Éditions L».

LA PAROLE A CEUX QUI LUTTENT

INTERVIEW DES TRAVAILLEURS DE DARBOY

NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI L'INTERVIEW DES CAMARADES DE L'IMPRIMERIE DARBOY QUI OCCUPENT LEUR USINE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES.

UTCL – Quelle a été la riposte ? Quelle popularité avait-elle ?
Darboy – L'occupation a été décidée par la quasi totalité du personnel restant – une partie de la boîte ayant été rachetée – sur 35 ouvriers, une bonne vingtaine a décidé l'occupation.

Nous avons été soutenus au départ par les unions locales CGT-CFDT, essayant de rompre notre isolement mais très vite, nous avons entrevu une lutte dure : on peut constater que malgré les tracts, affiches, pas grand monde ne vient nous voir. Et cela pour au moins deux grandes raisons : il y a pas mal de luttes en ce moment (occupations, licenciements), une lutte comme la nôtre ne motive pas grand monde.

Pendant combien de temps n'y a-t-il pas eu de réaction extérieure ?
Il a fallu attendre 3 semaines pour avoir la visite de gens... Les UL et organisations politiques, tout de suite.

Qu'est-ce qui a motivé le refus d'un certain nombre d'ouvriers en ce qui concerne l'occupation ?
Certains ne voulaient pas tourner par eux-mêmes, comme nous le proposions ; mais il s'agissait le plus souvent à la fois d'une question de motivation et de disponibilité (pour occuper la nuit par exemple).

Quelle était l'implantation syndicale ?
CGT uniquement. Au début de la lutte, plus de la moitié du personnel était non-syndiquée. Nous sommes arrivés à 25 syndiqués, puis nous avons eu une baisse : à 80 % de non-syndiqués pour 20 % de syndiqués (au départ les syndiqués étaient contre la forme de lutte).

Pourquoi y a-t-il eu problème au sujet du redémarrage ?
Nous ne voulions pas «redémarrer» ; nous avons seulement voulu imprimer notre lutte, ou celles d'autres boîtes, comme en 74, également imprimer en solidarité, pour participer à une sorte de coordination. Mais l'UL-CGT voulait absolument que l'on ait des contrats, des clients... Exemple : on a imprimé «l'Etincelle» pour l'OCT ; l'UL aurait voulu qu'on prenne un contrat de 3 ans avec eux. Pour nous, ce roulage de «l'Etincelle» était seulement un soutien. Donc, de là, des problèmes ont surgi entre les délégués de la boîte et l'UL.

La solution industrielle, proposée par l'UL-CGT, que recouvre-t-elle ?
Rien du tout ! L'UL voulait que nous-mêmes, nous contactions les clients donc, pour faire de «gros contrats», avec chiffre d'affaires ! La solution industrielle, était donc provoquée par nous-mêmes, et à ce moment-là seulement l'UL mettait en route quelque chose.

Notre forme de lutte a été complètement dévoyée : plus de possibilité de soutien à d'autres luttes, journaux... et même on a eu d'énormes problèmes pour la popularisation de notre lutte.

Par exemple, suite à un petit article passé dans «l'Humanité», entrefilet correct où l'on pouvait lire :

«Darboy est en grève, l'usine est occupée depuis le 31 décembre 79, les ouvriers licenciés depuis la fermeture réclament avec la CGT le redémarrage de l'usine. Le personnel a remis en route les machines pour éditer leur matériel et proposent leurs services aux organisations démocratiques.»

... Suite à cela donc, l'UL envoie une lettre précisant que les ouvriers et la section CGT de la boîte faisaient appel aux organisations démocratiques *pour assurer l'activité de l'entreprise* : il n'en a jamais été question !

«Cette déclaration nous surprend ; manifestement il s'agit de s'adapter à un état de fait créé par les travailleurs agissant en dehors d'une orientation syndicale. Ils confectionnent des revues gauchistes dont le contenu est une agression contre la CGT et le PCF. Lors d'une récente réunion avec René Henry, Secrétaire de l'UL de Montreuil, les militants, les syndiqués CGT de l'entreprise, auraient manifesté leur opposition à cette initiative. Pour notre organisation régionale, le redémarrage des machines doit s'inscrire dans la lutte pour la réouverture de l'entreprise, pas comme un moyen ponctuel de faire du fric sans débouchés. A partir de ces considérations, nous sommes en opposition à la forme de lutte engagée par ces éléments étrangers au mouvement syndical et nous ne nous associons pas à de telles méthodes. Aussi, afin de dégager l'orientation syndicale claire, nous vous demandons de bien vouloir tenir dans les meilleurs délais une réunion avec les composantes syndicales intéressées.»

Réponse à ce tract par les ouvriers de Darboy pour répondre point par point à ce tissu de mensonges :

«Nous avons pris connaissance de la lettre envoyée par le comité inter et signée Jean Floret, Secrétaire Union Départementale 93, datée du 25/2 et concernant notre lutte. Une mise au point nous semble indispensable pour préciser les orientations de notre lutte, orientations qui n'ont strictement rien à voir avec le compte rendu qui en a été fait dans la lettre. Nous nous demandons comment, à partir d'un communiqué de l'«Huma», il a pu être tiré de telles conclusions ; nous avons toujours bien précisé que si nous contactions les organisations démocratiques pour leur proposer de tirer des tracts, affiches, etc... c'est *uniquement* dans le but de populariser notre lutte et d'obtenir un soutien matériel et financier, non pour assurer l'activité de l'entreprise ; nous n'avons jamais demandé au syndicat de s'adapter à un état de fait. En effet, lors des réunions qui ont eu lieu dans les deux mois avec le comité inter, Floret, etc..., la question de la remise en route des machines au-delà de nos affiches et tracts de popularisation a toujours été présentée et discutée en tant que telle, et présentée comme un élément dynamique de notre lutte motivant de nombreux camarades, et étant une des perspectives pour rompre notre isolement. Nous ne confectionnons pas des revues gauchistes, nous avons roulé effectivement un journal d'extrême-gauche «l'Etincelle», dont l'ensemble du contenu ne peut être assimilé aux idées des camarades de l'entreprise. Nous avons aussi imprimé pour le syndicat des correcteurs CGT, les assistantes-sociales en lutte, les syndicats-animateurs CGT, etc... A propos de la réunion avec René Henry, Secrétaire UL Montreuil, on peut se demander qui sont les militants ; quant aux syndiqués CGT de l'entreprise, certains ont manifesté leur accord avec cette initiative. Il ne faut pas croire qu'il y aurait, d'un côté les syndiqués, de l'autre les non-syndiqués ; c'est une décision qui a été prise collectivement par le personnel occupant. S'il y a toujours eu peu de syndiqués dans l'entreprise, il est permis de se demander pourquoi certains ont pris une part active à l'occupation et aux décisions collectives. Comment cela serait-il étranger au mot syndical ? D'autre part, nous rappelons que 5 camarades ont demandé leur adhésion, au syndicat, duquel nous n'avons toujours pas de réponse. Le redémarrage des machines doit s'inscrire dans la lutte pour la réouverture de l'entreprise, nous sommes bien d'accord avec le syndicat sur cette question et cela n'a jamais été un moyen ponctuel de faire du fric sans débouchés (voir nos 4 pages). Nous nous demandons qui a communiqué au syndicat de telles informations ou si tout simplement cette assimilation est un choix conscient qui évite de se poser les problèmes d'une lutte qui ne colle pas avec les orientations syndicales. Les problèmes concrets de l'occupation de notre entreprise, des actions à entreprendre, nous pensons que c'est à nous d'en décider, cela ne veut pas dire que nous voulons imposer à l'organisation syndicale notre point de vue sur l'ensemble des questions, mais il faudrait discuter du pourquoi de ces désaccords. Nous pensons que la meilleure preuve des orientations de notre lutte est notre 4 pages de popularisation.»

Nous avons vu l'UL et le Comité Inter du Livre, aujourd'hui, le bilan est que tous deux sont sur les mêmes positions.

... Et avec la municipalité ? (PCF)
Ça se passe plutôt bien : un encart se limitant à l'information dans le bulletin de Montreuil, et la visite assez courante de la municipalité.

D'après vous, l'attitude de la CGT est due à une «mauvaise information» ou à autre chose ?
Bien, on ne sait pas trop si c'est un prétexte ou pas. Une chose est sûre, en tous cas : le secrétaire de l'UL a refusé clairement de discuter. En ce qui concerne le syndicat du Livre – pas mal hétérogène d'ailleurs –, leur reproche, c'est que nous ayons pris des décisions sans tenir compte des consignes syndicales. Nous avons nous, toujours pensé qu'il était vital de refaire tourner les machines, mais pas dans les conditions où l'entend le syndicat.

Cela pose le problème de savoir quelles formes de lutte se donnent les travailleurs, et qui prend les décisions...
Lorsqu'en 74, il y a eu la 1ère lutte à Darboy, suite aux licenciements, nous avons redémarré les machines, c'était une forme de lutte toute nouvelle (nous avons été surnommés les «mini Lip») et l'UL à l'époque n'était pas très chaude, mais a quand même apporté son soutien ; on faisait tourner les machines, on avait des réunions avec les écoles où l'UL était présente. Maintenant, en 80, nous avons l'impression d'un recul malgré la popularisation de ce genre de lutte.

Quelle a été la réaction de la muncipalité par rapport à la CGT ?
La municipalité ne s'est pas mêlée de tout ça. Son seul désir, c'est d'arranger au mieux, en restant sur la pointe des pieds... elle continue à nous apporter la bouffe... mais sans position claire par rapport au reste : un appui matériel. («C'est à vous de décider de vos formes de lutte, on vous donne seulement notre soutien de principe sous réserve de désaccord sur ce que vous faites.») La municipalité dans ce cas n'y participerait pas, mais elle n'est pas prête pour autant à retirer son soutien, alors qu'à la CGT ça n'a pas l'air d'être le cas du tout...

Enfin, il y a pas mal de contradictions dans ce qu'a dit l'UL ; par exemple, un mois avant le début de la lutte, le permanent nous disait que la CGT était un syndicat démocratique, ouvert à tous, etc... pour finalement trois semaines plus tard nous faire un coup dans le dos.

Comment se prennent les décisions ?
Comme aujourd'hui, avec un maximum de personnes, à la majorité, avec des réunions le plus souvent possible. Disons qu'au début, on se réunissait tous les jours. Maintenant que la lutte est bien en place, on se réunit seulement pour prendre des décisions importantes, sinon, pour les détails ou la routine, ce sont les gens présents qui s'en chargent. Cela ne pose pas trop de problèmes car depuis 3 semaines, il y a eu clarification, les hésitants ne sont plus tellement présents dans la lutte, et nous sommes tous plus ou moins du même avis, même si ce n'est pas toujours facile.

Quel est le Comité de Soutien ?
Il est formé du Comité Anti-Répression (Montreuil), du Comité de Défense des Libertés du 93, de l'UL-CFDT, de Prima Vera, d'individus et d'imprimeurs qui viennent nous aider à tirer.

Y a-t-il des liaisons avec d'autres imprimeries ?
Avec quelques-unes seulement. Nous aurions aimé faire plus dans ce domaine. Pour l'instant on a pris du retard. De plus, il n'y en a pas beaucoup en lutte en ce moment. Nous avons bien sûr des contacts avec Chaix, en lutte depuis 4 ans, mais on aimerait s'étendre, avec d'autres, pas forcément en lutte.

Y a-t-il eu des solutions de rechange avancées par la direction avant qu'elle ne saborde l'usine ?
Il n'y avait pas de direction en tant que telle, mais une gérance, le gérant reprenait la boîte, voire même la rachetait : il faisait un essai de 3 mois et suivant le chiffre d'affaires, allait voir la banque, demandait des crédits. Pendant les 3 mois où il a été là, il y a eu du boulot régulièrement, c'est le 20 décembre qu'il y a eu vente aux enchères au Tribunal de Commerce. Or, la seule personne pour racheter, c'était le gérant en question. Il n'y a donc pas eu de négociations, dans la mesure où le gérant savait très bien qu'il n'allait pas racheter. Les autres prétendants éventuels étaient évincés : dans la promesse de rachat, il y avait aussi le personnel, le gérant était donc prioritaire. Donc, le seul à pouvoir racheter a dit non, après, pendant 3 mois, il n'a rien payé, ni au syndic, ni à l'URSSAF, ni aux fournisseurs (sauf à ceux qui exigeaient le paiement cash). Il n'avait donc que les salaires à faire, et à empocher les bénéfices. Et d'après ce que l'on a vu dans la comptabilité, c'est ce qui a précipité la boîte dans le trou avec la complicité de Mathis (directeur général).

Mathis voulait racheter le façonnage : l'évaluation était de 30 millions ; il est descendu à 20 millions, son licenciement était de 14 millions, il avait donc tout intérêt à ce que la boîte coule. Comme il était le seul à ramener du boulot ici, il s'est arrangé pour que le gérant soit le seul prétendant au rachat. D'autre part, il a la «Multicarte», il peut donc faire imprimer ailleurs qu'à Darboy. Rien de plus simple, il fait fermer la boîte, empoche les 14 millions, remballe le façonnage et va s'installer ailleurs : pas loin en l'occurence, il avait déjà acheté le local, tout était prévu, il n'avait plus qu'à y mettre les machines.

Comment la situation pourrait-elle évoluer en ce moment ?
Pour l'instant, c'est plutôt la roue libre. Notre préoccupation immédiate, c'est la préparation du Gala. Nous voudrions qu'ensuite, on essaie de réunir les boîtes en lutte sur Montreuil, afin d'arriver à un échange.

Nous avons vu le syndicat des correcteurs, il nous soutient à fond, nous a même donné de l'argent. C'est eux qui dans le syndicat du Livre font le maximum pour que la lutte continue.

Que pensez-vous de la perspective d'une grève générale ?
(éclats de rires)
Ça pourrait peut-être nous aider ! Nous, on est les premiers, mais faut pas rêver !...

En ce moment, les gens, lorsqu'on leur distribue des tracts, ils s'en foutent... Tant que c'est pas eux...

Dans le Livre, il y a des boîtes qui ferment, on se replie sur soi.

En fait, il y a un fossé entre ce qu'il faudrait faire et ce qui est vraiment possible. En théorie, une grève générale implique une multitude de luttes. Or, ce n'est pas parce qu'il y aura beaucoup de luttes qu'il y aura forcément union avec des objectifs communs. C'est ça tout le problème.

Notre journal explique notre lutte mais pas seulement celle-là. C'est peut-être un petit pas pour l'unité maximale entre tout le monde.

Dans le Livre, par exemple, ce n'est pas une journée de 3 heures, prévue 3 mois à l'avance, qui résoudra les problèmes, c'est évident. Les boîtes du Livre, de plus, ont chacune leurs problèmes... et se désintéressent des autres...

Il faudrait relier les luttes et c'est très difficile.

Peugeot : répression

Nous vous présentons tel quel un document interne à la hiérarchie de la Société Peugeot.

MESURES EN FAVEUR DE F.O., C.F.T.C. ET C.G.C.

Il est demandé à la hiérarchie de cesser les pressions directes qu'elle exerce sur le personnel en faveur de l'adhésion aux organisations syndicales FO, CFTC, CGC et de l'AOP.

Ces mesures, jusqu'à présent efficaces, ont atteint leurs limites pour les raisons suivantes :

– Le personnel malléable a été touché.

– Les promesses d'augmentation et de promotion individuelle ne peuvent être généralisées à tous.

– Le maintien des pressions directes aboutirait à l'assimilation de ces organisations à la direction, et à l'intervention des pouvoirs publics.

Une attitude différente, plus subtile, s'impose. Le but essentiel, exposé dans cette 1ère partie, est de faciliter et de valoriser l'action de ces trois organisations syndicales.

Pour cela, vous disposez des moyens suivants :

– Communiquez aux délégués de ces organisations les points en voie de résolution, concernant :

les améliorations des conditions de travail,

l'hygiène et la sécurité,

les salaires et promotions, etc...

Il est important de faire apparaître que ces organisations syndicales obtiennent des résultats.

– Réunions avec l'employeur ou ses représentants :

Accordez dans les meilleurs délais les entrevues sollicitées. Ensuite, laissez ces organisations informer elles-mêmes le personnel des résultats. Lorsque ceux-ci sont positifs, vous pouvez les confirmer. Dans le cas contraire, informez immédiatement la hiérarchie ou le responsable du service du personnel, des difficultés rencontrées.

– Bons de délégation et déplacements :

Une augmentation du crédit légal d'heures n'est pas souhaitable, puisqu'elle s'étendrait à toutes les organisations.

D'autres moyens sont à votre disposition pour avantager FO, CGC et CFTC :

- Circulation sans bon de délagation : **à limiter** aux déplacements de courte durée, dans l'usine même.

- Circulation avec bon de délégation : arrondir vers le bas les heures de retour. S'il s'agit d'une convocation de votre part, accordez un délai de route pour le retour (15 à 30 mn, case 2 du bon, cochez la rubrique «convocation direction» et apposez votre signature). Ces temps ne seront pas à déduire du crédit d'heures.

- Circulation avec autorisation de circuler : sauf dans le cas des réunions avec l'employeur, vous pouvez délivrer des autorisations de circuler, non imputables sur le crédit d'heures, pour les motifs suivants :

service du personnel – récupération – vente au personnel – coopérative – guichet bancaire – ACSP – Comité d'Etablissement – etc...

– Attitude vis-à-vis des délégués et des militants actifs :

- Salaires et promotions :

Faciliter la promotion. Le niveau de rémunération doit se situer vers le maxi de sa catégorie.

- Horaire de travail :

Sur demande des intéressés, accordez le travail en horaire normal, afin de faciliter le contact des deux postes.

- Dérogation d'horaire :

A accorder dans tous les cas, dans la limite toutefois des prescriptions légales.

- Mutations et tâches :

A faciliter. Attribuez de préférence des postes faciles, sans tâches en gamme, ou non chronométrés, hors chaînes, ou encore des postes à contact avec le personnel (caristes, magasiniers, service d'entretien, animateurs de prévention, contrôleurs volants... ou autres postes à haut degré de liberté). Evitez les travaux de dépannage : il peut être mal vu de faire terminer la tâche d'un délégué absent.

- Sanctions : incombent au service du personnel.

- Embauche du conjoint ou de parents :

A recommander auprès du service embauche, pour des postes hors production.

– Recherche de nouveaux délégués ou de candidats pour les élections de délégués du personnel du mois de juin 79 :

- Localisez dans les usines les personnes susceptibles de se présenter sur une liste syndicale FO, CGC ou CFTC, d'après les critères suivants :

– forts en gueule – meneurs – aptitudes au commandement

– influents sur les compagnons de travail (y compris sur les femmes et les immigrés)

– motivés politiquement (AOP, RPR)

– anti-communistes

– anciens militaires ou gendarmes

– personnes ayant des problèmes personnels importants (famille, santé, diplôme, salaire, promotion, etc...)

- Discutez ensuite avec le candidat potentiel en lui faisant comprendre l'intérêt qu'il peut avoir à agir, soit pour lui (besoin de considération, avantage direct, salaire, promotion, etc...), soit pour la collectivité (résultats obtenus). Dites-lui que seuls les trois syndicats sus-nommés lui permettront d'accéder à ce but.

- Signalez ensuite son nom au responsable du service du personnel, qui contactera tel ou tel responsable syndical, car il faut veiller à un équilibre entre ces trois organisations syndicales.

– Diffusion des informations FO, CFTC, CGC, du Comité d'Etablissement, de la coopérative.

Dans la mesure du possible, commentez favorablement ces informations, laissez-les apparentes sur les bureaux ou autres lieux de travail, diffusez-les au personnel qui ne prend pas ses repas dans les stations restaurants.

– AOP – Section politique du RPR :

Les discussions internes, mises en évidence sur le plan local, imposent, pour l'instant, le silence. Il faut donc suspendre toute aide vis-à-vis de cette section.

Pour une société libre, sans contraintes, il importe que ces mesures soient appliquées au mieux par tous ceux qui détiennent un poste de responsabilité dans l'entreprise.

LA DERNIERE TROUVAILLE DU PATRONAT EN MATIERE DE REPRESSION

Pour contrer la résistance ouvrière, les patrons de l'Est de la France semblent s'être donné le mot pour frapper à la caisse les syndicats :

– **A LUNEVILLE**, la CGT de l'usine Trailor (industries automobiles) a été condamnée le 7 mars au remboursement des salaires perdus par 155 non-grévistes. L'usine avait été occupée durant 3 semaines, les flics sont intervenus à deux reprises et les piquets de grève avaient interdit l'accès à l'usine. Sur les conseils de la direction, 259 non-grévistes ont porté plainte contre la CGT et ont donné tout pouvoir au patron et à un huissier pour récupérer leurs salaires. 104 d'entre eux se sont désistés par la suite. La CGT a perdu le procès et doit payer environ 340.000 francs. Elle refuse de payer et a fait appel.

– **A BELFORT**, chez Alsthom, la direction réclame 6 MILLIONS de francs aux trois syndicats CGT, CFDT et FO, «instigateurs de la grande grève» de l'automne dernier.

– **A NANCY**, à Permali, l'usine la plus combative de Nancy, une menuiserie industrielle de 400 personnes, le patron demande 500.000 F de dommage et intérêts à 4 délégués CFDT qui en 1979 avaient refusé un jugement de référé ordonnant l'évacuation de l'usine occupée.

– **A METZ**, la société des maisons AST (700 personnes) réclame 1 MILLION de francs à 21 ouvriers de la CFDT accusés d'avoir paralysé l'entreprise une dizaine de jours en octobre 79.

Ces grèves, de longue durée, ont débouché sur des augmentations de salaire et des améliorations de condition de travail. En saisissant la «justice», les patrons entendent récupérer le fric perdu et surtout démolir les syndicats. La veulerie et la mesquinerie les poussent à agir plusieurs mois après la grève, quand les rapports de force se sont modifiés en leur faveur. Ce genre de représailles financières féroces va sans doute se multiplier.

* Non à la limitation du droit de grève !
* A bas la justice des flics et des patrons !

UTCL-Nancy

VERS LA GREVE GENERALE DE L'EDUCATION

Depuis plus de trois ans, les personnels de l'Education Nationale et notamment les institutrices/teurs, connaissent successivement les méfaits de la restructuration capitaliste de l'école, qui touche aussi bien sur les enseignés.

- classes surchargées
- fermetures de classes partout, en ville comme à la campagne
- salaires en stagnation, diminution du pouvoir d'achat
- contrôle toujours plus serré des inspecteurs/trices (voir le nouveau rôle des IDEN dans les Ecoles normales)
- auxiliariat galopant (Maîtres Auxiliaires dans le secondaire ; instits dans le primaire ; titularisation en 7 ans, alors qu'il fallait 1 an en 1974)
- réduction à peine voilée des vacances scolaires.

A cette succession d'attaques en règle de l'Etat-patron, peu de ripostes ont pu se développer. L'avant 78 comme l'après 78 a là aussi bloqué les revendications et les luttes. Il ne faut pas nier que ce blocage a été favorisé par le plus important syndicat de la FEN : le SNI (Syndicat National des Instituteurs), à majorité «socialiste», qui a joué le rôle de tampon entre sa base et le gouvernement en élaborant avec le pouvoir, il y a un an, un projet de revalorisation du métier d'instituteur avec augmentation de salaire pour les années ???? X, Y, Z...

Au-delà de ces faits, il faut bien voir :

— que chaque année le SNI marque un recul dans les différentes consultations sur sa représentativité (même s'il reste majoritaire) ;

— que ce recul profite au SGEN/CFDT qui gagne quelques 1, 2 ou 3 % ;

— qu'une majorité d'enseignants ne croient plus et ne suivent même plus les journées d'action et de grève de 24 heures lancées par le SNI.

C'est dans ce contexte que la grève de quelques instituteurs/trices parisiens, contre les fermetures de classes et pour 25 élèves par classe, a pris une raisonnance toute particulière.

En dehors des consignes syndicales, par ce que certains ont appelé des grèves sauvages, 50 enseignants grévistes et des parents d'élèves ont réussi à globaliser leur mouvement... nous étions 8 jours plus tard 1100 en grève dans la région parisienne et le 19 mars, 50.000 en manifestation nationale à Paris.

MAIS A QUI APPARTIENT CE MOUVEMENT ?

L'ensemble des organisations syndicales, SNI, SGEN/CFDT, et les organisations politiques, OCI, LCR, ont de fait été dépassés tôt ou tard par l'ampleur et la combativité du mouvement. Même s'il ne faut pas le nier, les militants de l'UO* (OCI) ont joué un rôle moteur dans les premières journées de grève, ils ont été de fait mis au pied du mur par la *DÉMOCRATIE* réalisée en AG de grévistes au niveau parisien comme au niveau des Ecoles Normales. La position de l'UTCL Région parisienne a toujours été de défendre envers et contre tout la souveraineté des AG de grévistes /syndiqués SGEN, CFDT/SNI/ non syndiqués, avec comme perspective pour faire céder Beullac, la grève générale, nationale, reconductible dans l'ensemble de l'Education Nationale.

En fait ce mouvement d'ampleur nationale qui a tenu la Une des journaux pendant plus d'un mois (et ce n'est pas terminé), APPARTIENT A LUI-MEME ; aux enseignants, aux parents d'élèves qui ont fait plus en un mois de lutte (n'oublions pas que dans l'Essonne l'Académie a reculé à plus de 80 % sur les fermetures de classe) qu'en 3 ans de journées d'actions bidons.

LES BUREAUCRATIES SYNDICALES DÉBORDÉES

D'où est sortie cette subite mobilisation, cette combativité très poussée, cette traînée de poudre qui sous le mot d'ordre «Grève générale» a gagné la province et est passée du primaire au secondaire ?...

Les bureaucrates syndicaux, tout particulièrement de la FEN, en sont encore interloqués.

— Il a fallu donc qu'ils prennent le train en marche, une fois de plus il a fallu qu'ils déposent des préavis de grève comme le 18 mars en primaire dans le 94, pour essayer de casser la généralisation du mouvement (le 20 s'était la grève des PEGC).

— Il a fallu qu'à la manif du 11 mars les responsables du SNI en tête se retrouvent seuls (50), après un quart d'heure de manif devant la Préfecture, tandis que les 8000 participants continuaient jusqu'au Ministère comme ils l'avaient décidé. Quelle claque bureaucrates !!!

— Il a fallu qu'ils organisent un cordon de «responsables» à la manif du 19 mars à Paris pour empêcher les 5000 enseignants des comités de grève — en grève depuis 3 semaines — de rentrer dans le cortège... Cordon sanitaire qui a craqué au bout de 10 minutes ainsi que quelques banderolles pour laisser s'engouffrer les 5000 manifestants sous le mot d'ordre «Unité dans la grève pour nos revendications».

— Il a fallu que les bureaucrates du SNI hâtent de 2 heures le départ des cars vers la province en fin de manif pour empêcher les militants de province de participer à la coordination nationale.

— Il a fallu qu'ils envoient à leurs adhérents un questionnaire leur demandant en gros s'ils étaient pour une grève nationale reconductible ou pour une journée de 24 h au 3ème trimestre.

UN MOUVEMENT QUI A GAGNÉ AUSSI LA PROVINCE

Si au départ, le mouvement de grève a bien démarré dans certains arrondissements de Paris, pour gagner rapidement la banlieue, le relais qui a été pris par la province est capital dans le sens où il rend compte de l'ampleur et de la détermination vers un mouvement général :

- *grèves tournantes dans le Pas-de-Calais pendant une semaine ;*
- *grèves tournantes dans la Nièvre du 27 mars au 1er avril ;*
- *départements touchés par la grève : Vosges, Côte-d'Or, Pyrénées-Atlantiques, Puy-de-Dôme, etc...*

Dans un village, une école qui disparaît, une classe qui ferme, c'est une activité qui meurt, et qui prépare l'exode nécessaire aux nouveaux besoins de la production capitaliste (main d'œuvre mobile et susceptible de se plier aux nouveaux besoins de l'économie).

C'est sur ces positions que ce sont aussi mobilisés nombre d'enseignants en province pour qui les fermetures de classes veulent dire :

- *mobilité du corps enseignant*
- *désertification de régions entières au seul profit de la rentabilité capitaliste, organisée par l'Etat.*

VERS LA GREVE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Aujourd'hui, faire le point sur ces deux mois de grèves, d'actions, de manifestations, d'occupations d'écoles par les parents d'élèves qui sont et doivent être avec nous, c'est se préparer à déclencher une grève générale reconductible de l'éducation. Le caractère particulier de ces grèves qui ont parfois été longues, donc dures à supporter financièrement, c'est qu'elles ne semblent jamais avoir pourri même si la reprise du travail s'est effectuée sans avoir obtenu satisfaction. Il faut bien être conscient que derrière ces grèves, ces occupations qui se sont déclenchées un peu partout de façon spontanée, il y a comme un avant goût de répétition générale. La partie la plus combative des travailleurs de l'Education Nationale qui s'est mouillée, ne fait que recouvrir la volonté plus globale de l'ensemble des instits, PEGC, profs du second degré, normaliens, enseignés, personnel administratif et agents de service, parents d'élèves, Maîtres Auxiliaires, qui sont prêts à réaliser l'unité par la grève générale reconductible et pour l'obtention de toutes les revendications.

Un mouvement fort de ses 50.000 participants à la manif du 19, qui n'avait jamais été aussi fort même en 68, a une capacité de réponse face à Beullac sans nul doute décisive.

Afin de se mettre au niveau de la mobilisation on chuchotte dans les coulisses du SNI que le syndicat, voire la FEN, serait prêt à déclencher un mot d'ordre de grève nationale pour 8 jours.

Quoi qu'il en soit, syndiqués au SNI, syndiqués au SGEN/CFDT, non syndiqués, parents d'élèves mais aussi tous les autres enseignants, ont démontré que le mot d'ordre de GREVE GÉNÉRALE RECONDUCTIBLE était aujourd'hui plus que jamais à l'ordre du jour et qu'ils feraient tout pour gagner face à l'Etat-patron.

POUR NOS REVENDICATIONS JUSQU'A SATISFACTION,

GREVE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION.

Secteur Education Nationale
Région Parisienne

ECOLES NORMALES

EN. – INSTITS.
VERS LA GREVE GÉNÉRALE

L'année dernière, le projet de réforme Beullac avait suscité une riposte certaine de la part des normaliens, des instits. Ce projet global s'attaquait à restructurer l'école publique, réforme nécessaire due à la crise économique du système. Mais le Pouvoir, en appliquant son projet d'austérité, a fait d'une pierre deux coups, il en a profité pour opérer une reprise en main idéologique de la formation des instits, grâce entre autre au SNI qui a baillonné toute riposte d'ensemble pour aller signer l'accord en déclarant à l'époque qu'il s'agissait d'une avancée Historique...

Le recrutement de Normaliens, les luttes menées dans les E.N. ces dernières années, commençaient en effet à poser de sérieux problèmes au Ministère.

Aujourd'hui, la réforme est passée, la sélection a été très forte au concours et elle promet pour les mois à venir. Sélection/Reprise en main, c'est en fait autour de ces deux axes que repose l'essentiel de la réforme. En ce qui concerne les FP2, ceux qui sont encore pour la dernière année sous l'ancienne formation, on est en droit de s'inquiéter : il est clair, vu les suppressions de postes décidées et envisagées l'an prochain par le ministère, qu'un certain nombre d'entre eux risque fort de se retrouver ZIL... ou d'être virés, ce qui n'est hélas pas du tout impossible, d'autant plus que c'est rentable pour l'administration.

Le mouvement des instits en Région Parisienne a permis il y a quelques jours aux Normaliens de retrouver un second souffle. Il faut dès maintenant construire la Grève Générale en généralisant partout la grève reconductible. C'EST MAINTENANT et pas dans 1, 2, 3 ou «X» mois que nous gagnerons comme certains l'avancent en poussant le culot jusqu'à dire qu'ils sont pour la Grève Générale.

C'EST MAINTENANT qu'il faut poser comme seul et unique moyen pour nos revendications la Grève Générale Illimitée, Instits, Normaliens, mais aussi toutes les autres catégories de l'Education Nationale : Agents de service, Personnel administratif, M.A., touchés par les mesures d'austérité, tous employés par un même patron, l'Etat.

Nous, Communistes Libertaires, reprenons et soutiendrons jusqu'au bout les revendications élaborées par les grévistes eux-mêmes dans la lutte, de laquelle nous sommes entièrement solidaires, actifs et parties prenantes.

C'est pourquoi nous exigeons avec tous nos camarades avec qui nous luttons dans les Ecoles Normales et les Ecoles :

– CONTRE les stages obligatoires, le jury Terminal POUR un poste fixe, entier et budgétaire pour tous les Normaliens sortants, CONTRE les IDEN et les IA dans la formation.

– NON au DEUG qui instaure la sélection et vise à mettre en place deux catégories d'instituteurs.

– CFEN pour tous, reconnaissant les deux années de formation et CONTRE le classement à la sortie.

– Droit de repasser le CAP plus de deux fois.

– NON aux fermetures de classes ; 25 élèves par classe ; NON à la carte scolaire !

LES ETUDIANTS DE NANCY II CONTRE LE DECRET IMBERT

LES ÉTUDIANTS DE NANCY II
CONTRE LE DÉCRET IMBERT

Le décret Imbert paru le 3 janvier complète, pour les étudiants étrangers, les mesures des lois Bonnet-Stoléru.

Il prévoit pour ceux-ci des contraintes administratives supplémentaires, supprime le libre choix de l'université où ils veulent étudier, et pour parfaire le tout, instaure un examen de français, préalable à l'inscription à l'université, organisé directement par le rectorat.

Ces mesures visent à diminuer le nombre d'étudiants étrangers en France, ce qui n'est qu'un des moyens de faire baisser le nombre général des étudiants, perspective du pouvoir dans le cadre de la restructuration/rentabilisation du secteur public.

Pour lutter contre ces mesures xénophobes, les étudiants de Nancy ont crée depuis deux mois un comité de défense des étudiants étrangers en France (CDEEF). Celui-ci a été marqué dès le début par de décourageantes batailles entre l'UNEF-Renouveau, l'UNEF-Unité syndicale et le MAS, l'UNEF-Renouveau se distinguant pour changer, par sa volonté de bloquer le CDEEF si elle ne le contrôlait pas...

Le CDEEF a tout de même réussi à mener à bien une tâche de sensibilisation et d'information des étudiants, en faculté de Lettres surtout. Si bien que l'examen de français qui était prévu le jeudi 26 mars à 14 heures à la Faculté de Lettres, n'a pas pu avoir lieu parce que les étudiants l'ont annulé de fait.

A la date fixée il y avait 200, 300 personnes devant la salle, nombre réconfortant par rapport à ce que l'on prévoyait, avec une proportion appréciable d'inorganisés, d'étudiantes et, évidemment, d'étrangers. L'entrée de la salle a été bloquée, des chaises posées pour fermer les portes et comme il y avait quand même des gens qui s'étaient introduits par une issue dérobée, nous avons envahi la salle par les fenêtres et pillé les sujets et les copies. L'examen était terminé !

Pour tenir une AG afin de discuter de la suite à donner à notre action, nous avons interrompu un cours dans un amphi, le professeur mécontent a molesté un étudiant, s'est fait giflé à son tour et il a fallu que des camarades s'interposent pour rétablir le calme, mais non le cours.

L'AG qui s'en est suivie a très mal commencé : l'UNEF proposait ni plus ni moins que ce soit le CDEEF qui préside, qui organise, bref qui décide, en clair l'AG n'avait plus qu'à applaudir...

Un beau tollé où l'on trouve en bonne place les étudiants libertaires, accueillit cette proposition inacceptable : l'AG put effectivement se tenir.

Le résultat fut à la fois habituel et décevant : beaucoup de gens écœurés par les polémiques, les pinaillages et le manque d'actions stimulantes.

La grève qui s'en est suivie le 2 avril a été moyennement suivie, 300 personnes ont été assister avec un courage qui les honore à une manif traîne-savate de toute beauté avec des slogans discutables du genre : «Français, étrangers, mêmes problèmes, mêmes combats...»

Le parcours était bien longuet et bien routinier : un camarade de l'UTCL, ayant voulu proposer au mégaphone de le détourner vers un quartier fréquenté par les immigrés, s'est fait brutalement rabrouer par l'UNEF... dont l'encadrement était très présent, bien que discret.

Ce qui fait qu'arrivés au rectorat, but obligé de toutes manifestations étudiantes à Nancy, il n'était pas pensable de proposer une occupation : on s'en tient à une délégation symbolique nantie d'une requête d'une timidité et d'une humilité inouïe !

Bilan : il est d'une banalité écrasante, mais moins lamentable qu'on aurait pu le penser.

– Difficulté à trouver des formes d'actions nouvelles et stimulantes autres que les habituels tracts, manifs, etc... dont presque tous sont saturés. (3 AG le 2 avril, il fallait le faire ! Ç'aurait été la veille, tout le monde aurait cru à une farce...)

– Blocage de l'UNEF-Renouveau qui ne veut pas sortir de la stricte normalité non violente, légaliste, codifiée.

– La parcellisation extrême de cette lutte parmi tant d'autres : les étudiants maghrébins n'avaient pas bougé le petit doigt lors de la grève des loyers des foyers de travailleurs immigrés...

– La Fac de Sciences n'a pas bougé, etc...

L'aspect le plus intéressant de cette semaine c'est d'avoir vu qu'on pouvait mobiliser des gens sur un objectif concret, avec une action déficiente, même s'il y a des risques à prendre.

Le problème est que cette mobilisation est restée bien faible, et qu'on ne pourra rien faire, si, la prochaine fois, l'examen a lieu au rectorat, protégé par les CRS.

A l'UTCL-Nancy nous avons aussi à faire une autocritique : nous avons eu un peu trop une attitude passive face aux événements, au lieu de chercher à se préparer pour impulser plus fortement notre dynamique.

L'abrogation du décret Imbert, nous avons les moyens de l'imposer de fait en rendant impossible l'application concrète.

Ce qui sera beaucoup plus efficace que toutes les proclamations, pétitions, appels, manifestations, suppliques, que l'on puisse imaginer.

UTCL-Nancy
Secteur Education

Main basse sur la culture à Aix : licenciement et mise au pas des associations

La municipalité d'Aix-en-Provence, dont le maire CDS a dans son conseil des membres du PFN et d'anciens OAS, vient de suspendre toutes subventions au Relais Culturel (Centre d'Action Culturelle). Cela veut dire l'arrêt pur et simple de toutes les activités du Relais qui se trouve en cessation de paiement et qui licencie ses 18 employés (secrétaires, animateurs, personnel technique et de service).

La décision a été prise en accord avec Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication. Derrière Joissain, Maire d'Aix, il y a donc le soutien du gouvernement Giscard-Barre.

De plus, le Maire se refuse à verser les subventions aux Centres Sociaux-culturels des quartiers périphériques, si ceux-ci continuent de prêter leurs salles aux cellules de quartier des partis politiques et s'ils organisent des débats sur des thèmes d'actualité (avortement, immigrés, homosexualité... etc). Ce chantage à la subvention va obliger les Centres Sociaux-culturels (associations d'usagers, loi de 1901), s'ils ne cèdent pas, à licencier 15 travailleurs et pour certains à fermer leurs portes.

C'est donc 33 travailleurs du socio-culturel qui vont être licenciés à Aix, par la volonté d'une politique municipale qui veut que toute l'action culturelle du Centre Ville soient des opérations de prestige pour attirer les touristes argentés. Pour ce qui est des quartiers, le Maire préfère installer des commissariats de police et faire des défilés de majorettes et de musique militaire.

Déroulement de la lutte :

Face à cette opération municipale, une lutte s'est engagée à Aix, elle se déroule sur deux aspects.

* En premier lieu il y a une lutte des travailleurs. Ceux du Relais Culturel sont syndiqués à 50 %, tous à la CGT-SNETAS. Le personnel des Centres Socio-Culturels est syndiqué à 90 %, tous à la CFDT-Santé Social. Les deux sections ont constitué une intersyndicale depuis l'an dernier où déjà il y avait eu des problèmes avec la municipalité. La lutte des travailleurs et des usagers avait permis le versement des subventions mais Joissain avait obtenu le départ d'un animateur sur un quartier d'immigrés, car son travail avait été jugé subversif.

Aujourd'hui, la lutte, bien qu'unitaire, est très difficile car dans le secteur socio-culturel, le personnel ne s'identifie pas aux autres travailleurs. Ils se considèrent souvent comme des militants de l'Action Culturelle et non comme des professionnels. Le combat pour le maintien de l'emploi et de l'outil de travail n'est pas évident à faire passer comme axe de lutte prioritaire. On assiste à un éclatement qui nuit considérablement à l'action syndicale qui réussi pourtant à obtenir un soutien effectif des sections à l'échelle départementale et nationale.

* L'autre aspect de la lutte c'est la mobilisation des usagers et des associations, composée majoritairement de la petite bourgeoisie de gauche qui réagit très vivement contre la politique culturelle de Joissian (manif de 1500 personnes), mais aussi de leur liberté d'expression.

A Aix cette lutte est très ambiguë, car face à la culture «Prestige et Godillots» du Maire, les usagers ont des revendications qui correspondent très bien à l'appareil idéologique d'état de l'Action Culturelle. C'est-à-dire une culture occultant la lutte des classes en prônant la participation et la concertation ; une culture qui ferait mieux passer la pilule aux travailleurs, un capitalisme à visage humain en quelque sorte. C'est pas pour rien que l'on trouve en tête de la lutte le Parti Socialiste et le GAM qui rêvent tous deux de faire à Aix ce que Dubedout a réalisé à Grenoble.

Pourtant, si Joissian se permet cette politique, il faut dire que l'ancienne municipalité PS lui a préparé le terrain. Notamment en refusant de garantir les salaires des personnels du socio-culturel par la signature de conventions.

Contre la municipalité, les travailleurs sociaux et les usagers sont amenés à lutter coude à coude, ce qui n'est pas sans poser des problèmes aux travailleurs radicalisés qui pour ne pas devenir ultra minoritaires et marginalisés, sont obligés de cautionner une idéologie qui est bien loin de faire le lien entre la culture et la lutte des classes.

Pourtant le côté positif de cette lutte, qui a un aspect unitaire et un respect de la démocratie à la base, c'est qu'elle a posé le problème de la liberté d'expression de plus en plus menacée ainsi que la gestion par les habitants de leurs propres structures (crèche, maison de quartier, centre culturel... etc.) et de leur indépendance face aux pouvoirs locaux ou nationaux, quel qu'ils soient.

L'aboutissement de cette lutte représente un enjeu important, car pour le gouvernement c'est un test qui, s'il réussi, pourra servir de déclanchement d'une restructuration au niveau national du secteur socio-culturel, ceci étant facilité par la mise en application de la loi sur les collectivités locales.

UTCL-Aix

REPRESSION

A L'EST RIEN DE NOUVEAU ?

«Le gouvernement étant mécontent du peuple a pris la décision de changer de peuple.» Bertolt Brecht

Les 22 et 23 octobre 1979 s'est déroulé à Prague un procès qui s'est soldé par la condamnation à de lourdes peines d'emprisonnement de 6 opposants membres du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies). Sur de nombreux points, ce procès présente des similitudes avec ceux qui se sont déroulés lors de la période stalinienne. La présence de journalistes et d'avocats étrangers était interdite, de même que la présence des amis et camarades des inculpés ; la femme d'un des accusés, Petr Uhl, se vit même expulsée de l'audience car elle avait eu l'audace de prendre des notes comme la loi l'y autorisait.

Le dossier d'inculpation était vide de toute pièce, il était reproché aux inculpés d'avoir fondé une association illégale, de s'être livrés à des menées anticommunistes et d'être entrés en contact avec des immigrés tchèques à la solde de la CIA. Le contenu vague de ce dossier en dit long sur la réalité du régime tchécoslovaque et sur la justice «socialiste». Mais à travers ce procès, les juges ne visaient pas uniquement à condamner les 6 opposants, ils cherchaient à museler tout un peuple qui, il n'y a pas si longtemps, avait secoué le pouvoir des bureaucrates. Sur ce point, le procès représente l'aboutissement de toute une période : «la normalisation».

1 - LA TCHÉCOSLOVAQUIE SOUS LA TUTELLE STALINIENNE

Au sein du bloc de l'Est, la Tchécoslovaquie présente une double particularité :

— avant guerre elle était le seul Etat réellement industrialisé avec une classe ouvrière importante ;

— sur le plan politique ce pays présentait également par rapport aux autres Etats de l'Europe de l'Est un autre trait original, de son indépendance jusqu'à l'entrée des troupes nazies en mars 1939, elle avait connu un régime parlementaire à l'occidentale.

En février 1948, c'est le «Coup de Prague», la Tchécoslovaquie tombe dans le giron soviétique, les partis non communistes sont évincés du gouvernement. Dans ce pays comme ailleurs, le régime stalinien signifie : embrigradement de la classe ouvrière, intégration de ses organisations à l'appareil d'Etat, répression contre les intellectuels qui incarnaient une culture nationale pourtant originale et riche, et, bien sûr, la fin de toutes les libertés démocratiques. D'une façon générale, le niveau de vie de la population diminue durant cette période. En juin 1953, le pays connaît une agitation ouvrière qui revêt un caractère d'émeute à Pilsen. Les bureaucrates voulaient effectuer une réforme économique en dévaluant la monnaie, dévaluation qui se faisait évidemment sur le dos de la population. Cette réforme visait à remettre sur pied une économie ébranlée par le pillage de l'URSS et aussi par l'inefficacité des économistes staliniens.

2 - LE «PRINTEMPS DE PRAGUE», REMISE EN CAUSE DU SYSTEME STALINIEN

En 1956, la Tchécoslovaquie n'avait pas profité du «vent de libéralisation» consécutif au XXème Congrès du parti communiste d'URSS, où Krouchtchev avait dénoncé les crimes de Staline. Novotny, le secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, était un stalinien notoire, il s'était distingué par sa politique de répression à l'égard des intellectuels.

Le 5 janvier 1968, après quelques mois de tensions au sein du parti, Novotny est évincé et il est remplacé par Dubcek. Une nouvelle période s'ouvre alors.

Dubcek a une image de libéral, lui et ses amis essaient de mener une politique de conciliation entre les réformateurs et les staliniens.

Les nouveaux dirigeants veulent s'orienter «dans une voie démocratique et nationale au socialisme». Mais leur marge de manœuvre est étroite, comment accomplir les réformes qu'ils jugent nécessaires sans affoler le Kremlin et ses alliés ? Dans le courant du printemps, la situation évolue rapidement, la domination du parti est remise en cause, on semble revenir à une certaine forme de pluralisme politique, les syndicats, les mouvements de jeunesse, les écrivains, sont appelés à exercer une influence directe sur la politique de l'Etat. La liberté de l'information est affirmée, la radio et la télévision sont réformés.

S'appuyant sur cette nouvelle politique du parti, les masses se lancent donc dans un mouvement de critique et de remise en cause, mais rien ne peut garantir que celles-ci se contenteront de suivre la voie que le parti leur assigne et ne se lanceront pas dans une autre direction plus conforme au socialisme. Il ne faut pas oublier qu'en 1968, la situation est explosive un peu partout dans le monde. Ceci inquiète Dubcek mais bien plus encore les dirigeants du Kremlin et leurs alliés qui craignent la contagion. Même si cette hypothèse était encore peu probable à ce moment, elle ne pouvait être exclue par les bureaucrates qui se souvenaient de l'expérience hongroise de 1956, la liberté de discussion qui renaît dans les ateliers, les coopératives agricoles, les universités est une menace pour le système bureaucratique. Dans cette expérience, plusieurs courants se chevauchent : une volonté de rétablir les droits de l'homme, une aspiration à un socialisme démocratique assez proche de la social-démocratie. Ce courant est incarné par Dubcek et il est largement majoritaire. Parfois on trouve également des aspirations confuses et encore à l'état embryonnaire à un autre système, des témoignages font état de l'existence de Conseils d'usines, mais contrairement à la Hongrie, ce courant est très faible et il n'émane pas de la majorité de la population.

Le 20 août 1968, les troupes du Pacte de Varsovie envahissent le pays pour mettre fin «aux menées contre-révolutionnaires». Le gouvernement déconseille toute violence, les envahisseurs trouvent donc une population désarmée mais hostile et unie derrière le parti qui représente l'indépendance nationale face à l'occupation étrangère, et la fin de l'ère stalinienne.

A partir de 1968, la Tchécoslovaquie entre dans une nouvelle période : celle de la «normalisation». Les troupes d'invasion s'installent de façon durable ; 30 ans après l'occupation nazie, le pays connaît une nouvelle occupation militaire.

3 - LA «NORMALISATION»

Les troupes du Pacte de Varsovie ramènent dans leurs fourgons de nouveaux dirigeants à leur solde. L'objectif de la normalisation est de rétablir l'ordre dans tout le pays, c'est-à-dire remettre en cause tous les acquis du printemps 1968. Au début, le processus est relativement lent. Les dirigeants du printemps restent en place pour quelques mois, mais ces derniers sont hostiles à la nouvelle ligne, c'est pourquoi ils sont remplacés par d'autres plus compréhensifs. Le parti est entièrement purgé, 500.000 militants en sont exclus.

Parfois on assiste à quelques mouvements de protestation qui s'apparentent plutôt à des actes de désespoir, le plus spectaculaire étant le suicide par le feu de Jan Palack en janvier 1969. Mais dans l'ensemble, la présence des troupes d'occupation et la répression policière évitent toute action d'envergure. Le peuple tchécoslovaque est l'objet d'un contrôle policier qui isole les individus les uns des autres et qui crée un climat de méfiance et de suspicion. Dans un tel contexte, la résistance organisée devient pratiquement un acte d'héroïsme.

La répression ne se cantonne pas uniquement au domaine politique, mais elle touche tous les aspects de la vie quotidienne. Les intellectuels sont baillonnés, toute critique à l'égard du régime est assimilée à un acte de trahison. Tout mouvement remettant en cause le «réalisme socialiste» comme les groupes de musique pop, est condamné. Pour la Tchécoslovaquie, normalisation signifie uniformisation et désert culturel.

4 - L'APPARITION DU PHÉNOMENE DISSIDENCE

En URSS en août 1968, 8 manifestants se retrouvent sur la Place Rouge à Moscou et distribuent des tracts pour protester contre l'invasion de la Tchécoslovaquie. Cette manifestation paraît d'une ampleur limitée mais elle constitue un véritable acte d'héroïsme, sa portée psychologique est considérable. On commence à parler du phénomène dissidence en URSS.

Les années 1976-77 sont cruciales pour les «démocraties populaires». En 1976 des émeutes ouvrières éclatent en Pologne et en Roumanie l'année suivante, elles sont durement réprimées. En décembre 1976, le chanteur contestataire et allemand Wolf Bierman qui se réclame du socialisme est expulsé de son pays.

Tous les pays de l'Est connaissent des mouvements de contestation : la Pologne où le mouvement connaît un certain impact, l'Allemagne de l'Est, la Roumanie, la Bulgarie et bien sûr la Tchécoslovaquie. En URSS les syndicats libres se créent.

Pour la Tchécoslovaquie, l'année 1977 est importante, en janvier, on voit naître la Charte 77. Cette charte regroupe des opposants manuels et intellectuels, son objectif est l'application par la Tchécoslovaquie des accords d'Helsinki sur la «libre circulation des hommes et des idées». Les signataires interpellent les dirigeants du parti et de l'Etat qui refusent d'appliquer leur propre constitution. Le porte-parole de ce mouvement est alors Jan Patocka qui meurt à la suite d'un interrogatoire de police. Malgré les tracasseries policières et les arrestations, le mouvement semble se développer et se coordonner, à la fin de 1979, plus de mille personnes ont signé la Charte. On parle même de contacts entre membres de l'opposition polonaise et des opposants tchécoslovaques. Lors du procès d'octobre, les opposants polonais ont publié une proclamation où ils affirmaient leur soutien envers leurs camarades inculpés.

En Tchécoslovaquie, la contestation correspond à une véritable effervescence intellectuelle, on publie des textes politiques mais aussi économiques et historiques. Il existe même un mouvement de culture «underground». Tout ceci contraste avec le nivellement et l'idiotie de la propagande officielle.

Si un tel mouvement pouvait se développer, peut-être pourrait-il gêner de façon réelle les bureaucrates de l'Europe de l'Est et bien sûr les dirigeants soviétiques ? C'est pourquoi ceux-ci doivent prendre les devants et faire taire toute opposition, même au moyen d'une parodie de procès.

La bureaucratie totalitaire ne peut supporter la discussion, sa tactique se résume en deux mots : isoler et réprimer.

Les Communistes Libertaires ne s'illusionnent pas sur ce mouvement qui ne peut rester que d'une portée limitée, s'il ne se rapproche pas de la classe ouvrière. Dans les pays capitalistes d'Etat il ne s'agit pas d'effectuer des réformes de structure ou de remplacer le personnel dirigeant pour établir un système réellement socialiste. A l'Est comme à l'Ouest, la révolution sociale reste à faire pour libérer les travailleurs du joug bureaucratique et seule la classe ouvrière est en mesure de mener cette tâche à bien. Néanmoins nous affirmons notre solidarité avec les opposants car du fait de leur dénonciation de la dictature, ils sont victimes de la répression du capital et de l'Etat.

A L'EST COMME A L'OUEST, LE CAPITALISME C'EST LA RÉPRESSION.

De la contestation du V° congrès à un nouveau congres

CNT

DE LA CONTESTATION DU Ve CONGRES A UN NOUVEAU CONGRES

Au Congrès de décembre de la CNT (voir TLPAT numéro 28), une cinquantaine de syndicats quittaient le congrès le 5e jour en demandant qu'il soit annulé, vu le manque flagrant de fonctionnement démocratique. Les camarades dénonçaient les pressions, les menaces physiques, les manquements aux règles les plus élémentaires de fonctionnement démocratique qui empêchaient les syndicats de défendre leurs positions. Ces camarades n'avaient pas une stratégie syndicale commune, leur regroupement au congrès s'est seulement fait sur l'attitude anti-démocratique des militants F.A.I. et de l'exil. Le seul point commun de ces syndicats contestataires était de récuser le congrès (et son secrétaire élu, Bundia) et de définir un cadre qui permette de débattre et de défendre les positions des syndicats qui n'ont pu être débattues au congrès.

Dans les semaines qui ont suivi, ce sont des régionales entières qui ont rejoint les syndicats contestataires, créant dans toute l'Espagne des commissions techniques de récusation.

Les 26 et 27 janvier une rencontre nationale de syndicats (dont le nombre a encore grossi) déclare ne pas reconnaître le secrétaire élu à Madrid et se donne des structures permettant de coordonner les syndicats contestataires (entre autre comme moyen, la parution du journal «CNT»).

Un plénum national s'est tenu les 1 et 2 mars à Saragosse où les syndicats contestataires décident de considérer comme terminé le processus de récusation, de ne reconnaître comme seul organe représentatif que le secrétariat élu à ce plénum, de déclarer comme extérieurs à la CNT tous ceux qui ont porté atteinte au fonctionnement démocratique (entre autre Bundia et les militants de l'exil-FAI), de s'acheminer vers un congrès les 25, 26, 27 et 28 juillet qui pourra effectivement armer la CNT d'un fonctionnement démocratique et d'une stratégie syndicale conséquente.

LA RÉACTION DES SOI-DISANT ANARCHO-SYNDICALISTES

Dans un premier temps lorsque les camarades contestataires ont quitté le congrès, on les a fait passer pour une minorité agissante extérieure aux entreprises, voulant détruire la CNT et finalement sans importance par rapport aux «acquis de ce Ve Congrès». Lorsque la contestation s'est développée, affirmant clairement ses critiques, se donnant un fonctionnement démocratique pour développer ses positions, on a voulu alors les faire passer pour des membres de l'UCD, des verticalistes, des marxistes !... C'est alors que les tenants de l'orthodoxie ont recouru aux procédés bien connus de l'exclusion pure et simple de syndicats entiers. Certains «anarcho-syndicalistes» prenant d'assaut et sacageant des locaux de syndicats comme celui de «Eau, Gaz et Electricité» de Barcelone à la mi-janvier et le syndicat des Spectacles et Assurances de Barcelone, début mars.

Le comble a été atteint il y a 15 jours, où le 16 mars, une soixantaine d'«anarcho-syndicalistes» sont arrivés devant le local de la CNT de Maturo (province de Barcelone) où devait se tenir un plénum régional des syndicats récusateurs. A coups de barres de fer et de coups de feu tirés en l'air, les «anarcho-syndicalistes» ont blessé plusieurs militants des syndicats récusateurs, dont Marces ex-secrétaire national et un militant de Mataro qui risque de perdre un œil.

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE LIBERTAIRE FRANÇAISE

Après ce congrès de Madrid, la FA, dans le Monde Libertaire du 21 Décembre, parlait en ces termes des camarades contestant le congrès : «Congrès houleux, aboutissement de trois difficiles années pendant lesquelles l'organisation qui a fait preuve d'une louable patience aurait dû se débarrasser dans un premier temps de tous ceux qui avaient confondu les locaux syndicaux avec les amphis de leurs universités, puis d'un certain nombre de politiciens marxisants œuvrant dans l'ombre... Ces départs de jeunes gens fêtards et buvards d'une part, et d'une partie de la racaille politicienne d'autre part...». Les camarades contestataires sont influencés par le «confusionisme après-soixante huitard qui continue de déferler sur l'Espagne».

Pour la FA cela ne fait aucun doute, la contestation doit être vidée de la CNT puisqu'elle est le fait d'étudiants et de sombres politiciens. Nous avions rencontré des camarades de la FA à ce congrès, et on leur avait demandé ce qu'ils pensaient du fonctionnement démocratique. Devant mes critiques sur le déroulement de ce congrès, il nous avait été répondu que la démocratie c'est bon à laisser aux bourgeois et à leur parlement. Nous avions été étonnés de voir que des camarades libertaires assimilent démocratie ouvrière et démocratie bourgeoise. Il est vrai que la pratique de certains militants de la FA en France ne les conduit pas à différencier les deux ; en effet, la réponse venait d'un militant de la FA, permanent à Force Ouvrière. Maintenant qu'il est impossible de présenter les récusateurs du Ve Congrès comme des jeunes gens «fétards et buvards», est-ce que la FA va cautionner les actions terroristes contre des militants ouvriers et les organisations qu'ils se sont démocratiquement donnés ? Si les camarades de la FA se sont trompés sur la «victoire de l'anarcho-syndicalisme au Ve Congrès», il est temps qu'ils le disent. On ne peut leur reprocher une erreur d'appréciation, mais un silence prolongé et un manque d'auto-critique nous obligeraient à penser que ces camarades sont d'accord avec les pratiques terroristes de la bande à Bundia, étrangère au mouvement ouvrier.

Quant à la CNT française, il est clair depuis longtemps qu'elle soutient inconditionnellement l'exil-FAI. Nous citerons quelques passages du compte rendu du Ve Congrès fait dans Espoir de janvier : «Mais on s'y attendait, réformistes, trotskystes et brebis galeuses de tout poil, malgré l'écrasante majorité d'anarcho-syndicalistes, allaient se manifester et par là même se démarquer eux-mêmes, à leurs risques et périls.» C'est clair pour la CNT française, quand on conteste l'anarcho-syndicalisme, il faut accepter les risques et périls. Elle a même trouvé ce congrès trop démocratique, car dans un article du même journal, elle déclare : «La presse était là aussi. La presse confédérale, car tout ce qui était extérieur à l'organisation, dehors !!» C'est faux, car même les purs orthodoxes anarcho-syndicalistes espagnols nous ont permis de tenir une table de presse UTCL, nous ne pensons pas d'ailleurs être extérieurs, ni à la presse, ni au mouvement libertaire. Mais pour la CNT française, la liberté d'expression et de presse doit être encore un mythe bourgeois. La CNTF se tait, elle aussi, sur les récentes agressions survenues en Espagne, doit-on considérer que la CNTF revendique la chasse aux «brebis galeuses» ?

CE QUE NOUS EN PENSONS

Si nous avons soutenu la CNT lors de sa reconstruction en 76, c'est qu'elle représentait alors une volonté de reconstruire un mouvement de classe et de masse anti-capitaliste et anti-étatique. Nous avions toujours eu une position critique sur l'anarcho-syndicalisme, mais nous pensions qu'une CNT implantée dans la classe ouvrière de fait pouvait, par une pratique sur les entreprises, dépasser les erreurs passées du mouvement libertaire espagnol, débattre et trancher des questions auxquelles l'anarcho-syndicalisme n'a jusqu'à aujourd'hui pas clairement répondu. Pour cela, il était nécessaire que la CNT se donne des *structures démocratiques, s'implante dans les entreprises, mène un débat politique à partir de la pratique réelle de* ses militants et avance ainsi vers une alternative révolutionnaire libertaire.

C'est en cela que nous avons soutenu la CNT car nombre de ses militants étaient d'accord avec cette démarche et se réclamaient tous du mouvement libertaire ouvrier. Ce soutien s'est traduit par une dénonciation sans concessions de tous les manquements à la démocratie qui s'y pratiquait et des tentations de faire de la CNT un sanctuaire de l'idéologie aujourd'hui figée des années 36. En effet, à l'UTCL nous n'avions pas l'intention d'entretenir un mythe sur la CNT, mais d'échanger des pratiques d'entreprises de militants libertaires, de se soutenir mutuellement dans la construction d'un pôle ouvrier libertaire.

C'est pour cela que nous avons critiqué les premières exclusions, que nous avons publié le texte des groupes d'affinité qui reprenaient il y a un an et demi, les critiques que font aujourd'hui les camarades récusant le congrès. Pour nous ce n'est pas par les exclusions, le sectarisme, la calomnie, que l'on règle les problèmes politiques. Dans le mouvement libertaire français, nous en avons fait l'amère expérience.

La CNT est en crise, c'est un fait que le mouvement libertaire français ne peut plus cacher. Beaucoup trop de militants qui ont essayé de sortir la CNT de cette crise se sont faits exclure par des gens qui sont tragiquement incapables de proposer d'autres alternatives que l'entretien, au prix d'agressions, d'exclusions, d'une idéologie figée.

Aujourd'hui les camarades dans la CNT qui ne reconnaissent pas le congrès, essayent de construire une organisation qui permette un réel débat, un réelle pratique syndicale. Ces camarades se sont unifiés sur la volonté de construire une organisation pratiquant la démocratie ouvrière et affirmant son attachement au mouvement libertaire ouvrier. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir car les positions politiques de ces camarades ne sont pas homogènes, mais nous ne pouvons que les soutenir dans leur volonté de les confronter sur des pratiques sans sectarisme. Si ces camarades réussissent à se réapproprier leur syndicat, la CNT, (ils y sont actuellement pratiquement arrivés) alors nous soutiendrons encore la CNT. Nous avons, certes, des divergences politiques avec ces camarades, mais ce sont les divergences qui font avancer le débat politique lorsqu'elles sont le produit de rélles pratiques d'entreprise. C'est en cela que toute la presse libertaire française se doit de dire à tous ses lecteurs que des militants «cinétistes», au nom des idéaux libertaires, attaquent à la barre de fer des militants libertaires ouvriers, afin que cessent de telles pratiques et que la possibilité d'un réel débat reste ouverte.